MUTATIONS DES SYSTÈMES PRODUCTIFS & HOSPITALITÉ DU TERRITOIRE À L'INDUSTRIE

CERCLE DE QUALITÉ

2022 - 2023

Le territoire du Pôle métropolitain de l'Artois voit se multiplier les implantations industrielles, dont la gigafactory ACC à Douvrin est l'illustration la plus significative. Dans le même temps, des bouleversements interviennent autant dans les approches que dans les outils de l'aménagement du territoire, en réponse à l'urgence de la transition écologique, à l'impératif de sobriété des ressources et aux changements technologiques, économiques et sociétaux.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois a donc défini la thématique « Mutations des systèmes productifs » comme fil rouge des réflexions et des travaux du Cercle de qualité et de ses partenaires au cours de la période 2022-2023 et du Grand Forum qui les conclura mi 2023.

Le Cercle de qualité aborde cette thématique sous l'angle transversal de « l'hospitalité du territoire à l'industrie » qui soulève de nombreuses problématiques liées : quels enjeux stratégiques pour le tissu productif ? Comment comprendre l'avenir de celui-ci, en cours de mutation, pris dans la dynamique d'une double révolution : numérique et écologique ?

Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

UNE FABRIQUE DE LA VILLE

RESPUBLICA

AULA
AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS

PUBLICATION DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS, JANVIER 2024

Cahier réalisé par Une Fabrique de la Ville, en étroite collaboration avec les équipes du Pôle Métropolitain de l'Artois, de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois et de Respublica.

Direction de la publication: Benoit Brocq (Pôle Métropolitain de l'Artois), Jean-Louis Subileau (Animateur du Cercle de qualité & fondateur d'une Fabrique de la Ville).

Coordination & maquettage : Alexandra Huynh-Lenhardt (Une Fabrique de la Ville).

Contributions : Erwan Roncin & Grégoire Deberdt (Une Fabrique de la Ville), Déborah Chauvet & Frédéric Fiatte (Respublica), Axel Delattre & Jean-Michel Hurrier (Agence d'Urbanisme de l'Artois) et l'ensemble des experts et des partenaires du Cercle de qualité.

Maison syndicale des mineurs
30/32 rue Casimir Beugnet, 62300 LENS
T. : +33 (0)3 21 20 50 46
/polemetropolitainartois.fr/

57 rue de Turbigo, 75003 Paris
T. : +33(0)1 42 74 84 87
www.unefabriquedelaville.fr

24 avenue Vladimir Ilitch Lénine
94110 Arcueil
Tél.: 01 46 11 44 70
contact@respublica-conseil.fr

Centre Jean Monnet,
8 Av. de Paris, 62400 Béthune
Téléphone : 03 21 56 11 42
contact@aulartois.fr

INDEX & STRUCTURE DU DOCUMENT

PP. 4-5 — L'ÉDITO D'ALAIN BAVAY, PRÉSIDENT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

pp. 6-9 — LES PARTENAIRES ET INTERVENANTS DU CERCLE DE QUALITÉ 2022-2023

pp. 10-15 — LE CERCLE DE QUALITÉ : **un outil pour la transformation du territoire**

pp. 16 - 29 — DÉROULÉ DES TRAVAUX **: Cycle 2022-2023 : « Mutations des systèmes productifs & hospitalité du territoire à l'industrie »**

pp. 30 - 113 — RESTITUTION DES DÉBATS : **La séance plénière du Cercle de qualité, 25 mai 2023, Parc des industries Artois-Flandres**

pp. 114 - 127 — LES PRÉCONISATIONS DU CERCLE DE QUALITÉ : **Construire ensemble le récit de la transformation positive du territoire…**

p. 128 — SUITE DES TRAVAUX & CYCLE 2023-2024

p. 128 — POUR ALLER PLUS LOIN : SÉLECTION D'ÉTUDES, D'OUVRAGES ET DE QUELQUES RESSOURCES-CLÉS

édito

Alain Bavay, Président du Pôle Métropolitain de l'Artois

« L'avenir est certes incertain, mais il nous appartient de faire que cet avenir soit plein de promesses pour le Pôle Métropolitain de l'Artois, pour ses habitants, ses entreprises.

Depuis l'annonce de l'arrivée du Louvre-Lens, le Bassin minier du Pas-de-Calais se construit un nouveau récit, une nouvelle image, un nouveau futur. Le travail porte ses fruits. Les implantations industrielles se succèdent, la Chaîne des parcs se déploie, les projets sociaux et d'aménagement se multiplient.

Ne pas commettre à nouveau les erreurs du passé, nous impose de bousculer nos modes de réflexion, nos process. Ainsi de nouveaux défis apparaissent : combiner réindustrialisation et décarbonation, penser ces nouveaux développements dans un souci de sobriété foncière et énergétique, permettre l'accès aux nouveaux emplois à la jeunesse du territoire grâce à son appareil de formation déjà remarquablement mobilisé, accélérer le développement endogène du territoire par l'innovation, travailler et valoriser la Chaîne des parcs comme élément majeur du cadre de vie, renouveler les alliances et les coopérations avec les territoires voisins, repenser l'organisation générale de nos transports et leur distribution entre terrestre, ferroviaire et fluvial, etc.

Cet avenir, il faut l'éclairer ! Avec de l'expertise, et du meilleur niveau, avec le regard de la jeunesse, avec les aspirations des acteurs sociaux économiques, avec les convictions des élus. C'est précisément tout ce que permet le Cercle de qualité du PMA comme en témoigne ce document.

Ce cycle d'études a été co-piloté par Pierre Veltz, grand spécialiste français de l'organisation des entreprises et des dynamiques territoriales et dans ses conclusions il nous livre des clés de compréhension et propose des actions concrètes dont il revient à chacun de s'emparer. La coopération, l'approche systémique, la constance politique apparaissent comme les clés majeures.

Ce document se veut être inspirant dans l'élaboration de nos politiques publiques. Soyons sûrs qu'il le sera. »

Ce cycle 2022-2023, initié et organisé par le Pôle Métropolitain de l'Artois, mené sous la direction scientifique de Pierre Veltz, a été coordonné par Jean-Louis Subileau et les équipes d'Une Fabrique de la Ville (Erwan Roncin & Alexandra Huynh-Lenhardt) et de Respublica (Déborah Chauvet & Frédéric Fiatte) (AMO du PMA). Il s'est appuyé sur les expertises et expériences particulières des membres du Cercle de qualité.

Il bénéficie des travaux du partenaire clé que représente l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, dirigée par Carole Bogaert, en charge sur le PMA de l'observation et de la territorialisation des dynamiques à l'œuvre. Il a été conduit en relation avec les services concernés des communautés d'agglomération.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois tient à remercier l'ensemble des participants au cycle 2022-2023 (dont la liste est détaillée à la suite) qui ont contribué à la richesse et à la transversalité des débats et des réflexions.

PARTENAIRES, INTERVENANTS & PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS DU CYCLE 2022-2023 DU CERCLE DE QUALITÉ

ÉLUS & PARTENAIRES TERRITORIAUX ET INSTITUTIONNELS

BERNARD BAUDE, maire de Méricourt, vice-président de la CALL, vice-président du PMA

ALAIN BAVAY, président du Pôle Métropolitain de l'Artois et vice-président de la CALL.

STEVE BOSSART, maire de Billy Berclau, vice-président de la CABBALR

MARCELLO DELLA FRANCA, président du SCOT Lens-Liévin-Hénin-Carvin, Maire de Montigny-en-Gohelle,

OLIVIER GACQUERRE, maire de Béthune, Président de la CABBALR, vice-président du PMA

CORINNE LAVERSIN, maire de Hinges, vice-présidente de la CABBALR et présidente de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA)

MAURICE LECONTE, président du SCOT Artois, Maire d'Houchin

EMMANUELLE LEVEUGLE, adjointe au Maire de Beuvry, Conseil départemental du Pas-de-Calais, vice-présidente du PMA

ANDRÉ KUCHCINSKI, maire d'Hulluch, conseiller départemental, Président du SIZIAF

SYLVAIN ROBERT, maire de Lens, président de la CALL, délégué du président au Grand Forum du PMA

CHRISTOPHE PILCH, maire de Courrières, Président de la CAHC, vice-président du PMA

*

AHLAM BENLEMSELMI, chargée de mission « Hauts-de-France 2040 »

CAROLE BOGAERT, directrice de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois et ses équipes : AXEL DELATTRE, JEAN-MICHEL HURRIER, VINCENT FROGER, MATTHIEU HUGOT,

PAULINE BOROCH, directrice générale adjointe, CAHC

LAURENT BOUVIER, Région Haut-de-France

FRANÇOIS-XAVIER CALLENS, directeur général adjoint, CD2E

SÉBASTIEN CASARI, directeur de cabinet, CALL

PATRICE DELATTRE, directeur du SCOT LLHC

SYLVIE DELBART, chargée de mission « Hauts-de-France 2040 »

MÉLANIE DELOTS, directrice de projet ERBM, Préfecture de la région Hauts-de-France

LUDOVIC FONCK, directeur général des services, CAHC

SÉBASTIEN FOUGNIE, directeur de l'Urbanisme et des Mobilités, CABBALR

MARIE-FRANCINE FRANÇOIS, directrice générale des services, CALL

PHILIPPE FROMENTEAUD, directeur de cabinet, CABBALR

PEGGY GEORGES, responsable « Grand Artois », Région Haut-de-France

CLAIRE KASZYNSKI, directrice Ingénierie & Partenariats territoriaux, Conseil départemental du Pas-de-Calais

VALÉRIE MOREL, directrice Création d'activités et Développement de l'emploi, CABBALR, responsable du PLIE de l'arrondissement de Béthune

CHRISTOPHE QUINTELIER, DGS, CABBALR

FABRICE SIROP, directeur général des services, Artois Mobilités

HERVÉ STOCKMAN, chef de projet « Pôle de Vie », SIZIAF

JOHANNE VITSE, directrice du SIZIAF

ÉMILIE WAILLE, chargée de mission emploi-formation, CABBALR

PARTENAIRES, INTERVENANTS & PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS DU CYCLE 2022-2023 DU CERCLE DE QUALITÉ (SUITE)

EXPERTS DU CERCLE DE QUALITÉ

BENOÎT BARNOUD, co-fondateur d'Altitude 35, lauréat du palmarès des jeunes urbanistes 2020

VÉRONIQUE CLAESSENS, Directrice de l'aménagement de ThorPark, Genk, Belgique

EMMANUELLE COSSE, présidente de l'Union Sociale pour l'Habitat, ancienne ministre du Logement

BERNARD MASSET, délégué général d'Euralens de 2009 à 2018

NATASHA LACROIX, enseignante-chercheuse, directrice de l'IUT de Lens de 2008 à 2018

BRUNO LAJARA, délégué général de l'ENVOL, Centre d'Art et de transformation sociale

MARIE LAVANDIER, directrice du Louvre-Lens de 2016 à 2023, directrice du Centre National des Monuments Historiques

FLORENCE LIPSKY, architecte, cofondatrice de Lipsky+Rollet Architectes, Équerre d'argent 2005

FRÉDÉRIC MOTTE, président de la mission REV3, conseiller régional et co-fondateur de Cèdres Industries.

PHILIPPE PROST, architecte, fondateur d'AAPP, Grand Prix national d'Architecture 2022

JEAN-LOUIS SUBILEAU, aménageur et urbaniste, fondateur associé d'Une Fabrique de la Ville, Grand Prix d'Urbanisme 2001

PIERRE VELTZ, urbaniste, économiste et sociologue, directeur de l'EPA Saclay de 2010 à 2015, Grand Prix d'Urbanisme 2017

MONDE ÉCONOMIQUE, INNOVATION & ACTEURS DE L'EMPLOI

CÉLIA BUONO, responsable Ressources Humaines, CRVO Lens

DELPHINE CANDILIER, responsable Ressources Humaines, Aquarese

JÉRÔME DEBOUT, directeur des opérations, Aquarese

ESTELLE DELECOURT, Parc d'Innovation de l'Artois, Entreprises & Cités

BERTRAND DELZENNE, PDG de Delzenne et de Delviatek

OLIVIER DURTESTE, délégué général Hauts-de-France de l'UIMM

PHILIPPE FARGE, délégué régional Nord-Est pour Renault Electricity

FRÉDÉRIC HEYMANS, directeur industriel, Recytech

FRANCIS KOPP, fondateur de Mov'ntec, Président de Territoires d'industries Béthune-Bruay-Artois Lys Romane.

ANNE LALLIER, directrice Ressources Humaines, ACC

GUY LIGI, responsable Qualité, Supply Chain, ThyssenKrupp – Electrical Steel

OLIVIER MESUREUR, DREETS Hauts-de-France

BENOIT PECQUEUR, directeur CRVO Lens

FRÉDÉRIC PRZYBYLSKI, directeur industriel de site, ACC

MICHEL RICHARD, PDG d'Agilice

JEUNESSE, FORMATIONS & POLITIQUES ÉDUCATIVES

LAURENT BULTOT, direction de la formation professionnelle, Région Hauts-de-France

MAUDE CAUCHETEUX, directrice du Campus des métiers du Sport, DRAJES

JULIEN DESPICHT, Conseiller principal d'Éducation, Lycée Jean Bertin de Bruay-la-Buissière

MARC GERONIMI, délégué de région académique à la formation professionnelle initiale et continue, ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

JEAN-PHILIPPE LECOINTE, enseignant-chercheur de l'Université d'Artois, fondateur de Tech3e

PASCAL LOYER, directeur délégué aux Formations professionnelles et technologiques, Lycée Carnot de Bruay-la-Buissière

BERTRAND MAZURE, directeur de la faculté des Sciences de Lens, Université d'Artois, Président de la Louvre-Lens Vallée

MURIEL MISPLON, directrice académique adjointe, ministère de l'Éducation nationale

MARIE-PIERRE PARENTON, directrice de l'IUT de Lens, chargée de mission relations entreprises pour l'Université d'Artois

RÉMI PENNEQUIN, directeur général, Mission locale Lens Liévin, MDE et PLIE de Lens-Liévin-Hénin-Carvin

OLIVIER ROY, responsable « Emploi & Clauses d'insertion », Mission locale de Lens-Liévin

FRANÇOIS-XAVIER SALMON, directeur adjoint des politiques éducatives de la Région Hauts-de-France

MARC TELLIEZ, proviseur du Lycée Senez, Hénin-Beaumont, Coordonnateur du Comité Grand Artois

KARIMA TOUATI, inspectrice de l'Éducation Nationale

&

L'ensemble des jeunes participants à l'enquête mon Avenir en Artois, le Forum Jeunesse du 28 février 2023, organisé par le PMA & Res publica.

Ainsi que les jeunes journalistes et rédacteurs du projet PHOENIX du Lycée Condorcet de Lens, encadrés par :

PIERRE GRAGLIA, Développeur territorial Hauts-de-France, Association de la Fondation étudiante pour la Ville (Afev)

&

STEVEN DOLBEAU, directeur associé, Anima Conseil.

*

INVITÉS/INTERVENANTS EXTÉRIEURS

LAËTITIA SANTONI, avocate, urbanisme & aménagement, FIDAL

MICHAËL VALENTIN, directeur associé d'OPEO

KATHLEEN STERCKX, manager de site, Incubathor, ThorPark, Genk, Belgique

AVEC L'APPUI DE :

DAVID COUSQUER, fondateur de Trendéo, éditeur de données économiques sur l'emploi et l'investissement

LAURENT DUQUENNE, chargé de mission observatoire social et urbain, Mission Bassin minier

FRANÇOIS DUTRIEZ, directeur général adjoint de Nord France Invest, l'agence de développement

CERCLE DE QUALITÉ
MUTATIONS DES SYSTÈMES PRODUCTIFS & HOSPITALITÉ DU TERRITOIRE À L'INDUSTRIE

LE CERCLE DE QUALITÉ, UN OUTIL AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE

LE CERCLE DE QUALITÉ, 2010 - 2023, UN OUTIL POUR L'AVENIR ET LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE

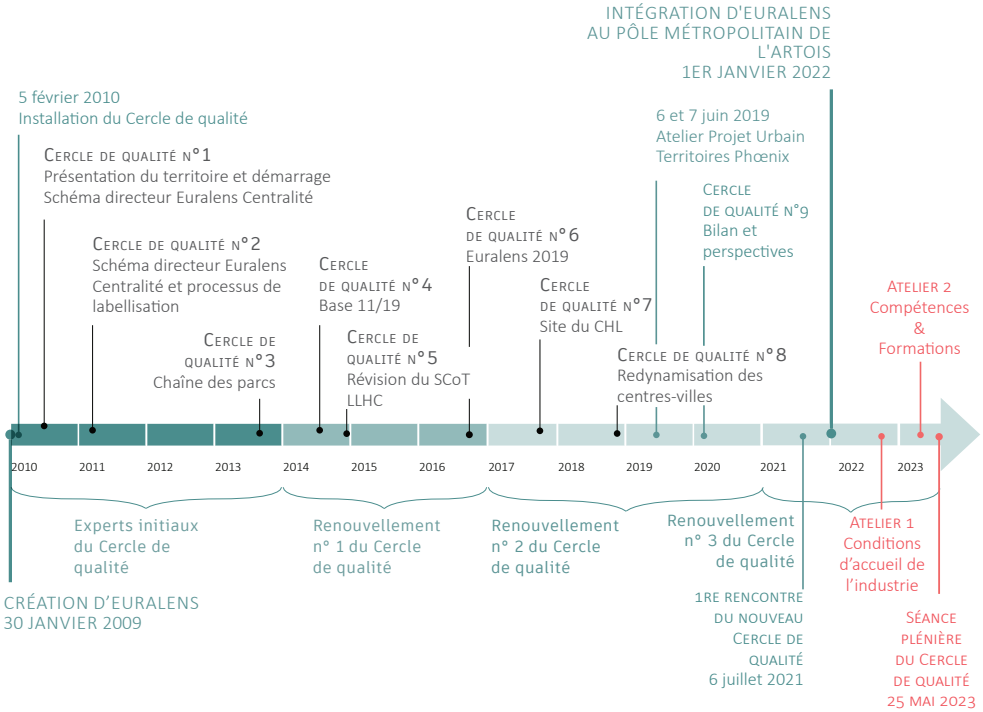

CHRONOLOGIE DU CERCLE DE QUALITÉ, 2010 - 2023

(Voir livret n° 17 : le Nouveau Cercle de qualité, 1re rencontre 2021, édité par Euralens & le Pôle Métropolitain de l'Artois, décembre 2021)

Créée le 30 janvier 2009, l'association « Euralens » a souhaité mettre en place un Cercle de qualité qui l'accompagne dans sa volonté d'innover, d'élever le niveau des projets et de les ouvrir à tous les talents. Cette instance originale a été constituée dès février 2010.Le Cercle de qualité réunit un collège d'experts sélectionnés pour la diversité et la transversalité de leurs compétences. Cette instance originale permet de créer un espace unique de débat et d'intelligence collective pour accompagner le territoire sur les enjeux et les problématiques auxquels il fait face dans la transition «du Pays noir à l'Archipel vert». Il contribue, à travers une démarche partenariale et ouverte, à définir une vision du territoire et de son avenir, à partager les expériences et à renforcer le rayonnement du territoire vers l'extérieur.

Les thématiques de mobilisation sont définies conjointement avec les élus et le Pôle Métropolitain de l'Artois et précisées avec les experts du Cercle de qualité.

Depuis sa création en 2010, le Cercle de qualité a été mobilisé sur la mise en place de la dynamique métropolitaine autour du schéma d'Euralens Centralité, la définition du Label Euralens, la Chaîne des parcs, la transformation de la Base 11/19 et bien d'autres sujets majeurs pour le développement des dynamiques de coopération territoriale.

Régulièrement renouvelé pour accompagner au mieux l'actualité des enjeux du territoire et à l'occasion de la fusion d'Euralens et du Pôle Métropolitain de l'Artois, le «nouveau» Cercle de qualité s'est réuni une première fois en 2021. Cette réunion a constitué l'occasion d'actualiser les priorités territoriales et le fonctionnement du Cercle de qualité pour l'orienter vers encore davantage de transversalité en renforçant l'implication des partenaires et des habitants du Pôle Métropolitain de l'Artois.

Le Cercle de qualité est également mobilisé en appui stratégique au Label Euralens (Comité d'expertise, conseils aux projets) et aux projets portés par les collectivités, selon les champs d'expertise de ses membres.

UN COLLÈGE D'EXPERTS, ENGAGÉS POUR LA TRANSFORMATION DU TERRITOIRE

Le Cercle de qualité est constitué d'un collège pluridisciplinaire et au champ d'expertise transversal, mobilisé pour la transformation du territoire.

BENOÎT BARNOUD,

Fondateur avec Clara Loukkal de l'agence de paysagiste « Altitude 35 ». Lauréats du palmarès des jeunes urbanistes en 2020.

BRUNO LAJARA

Délégué général de l'Envol – Centre d'Art et de transformation sociale –, metteur en scène et ancien directeur de l'Escapade (Hénin-Beaumont).

VÉRONIQUE CLAESSENS,

Directrice de l'aménagement et des grands projets à la ville de Genk, Belgique.

MARIE LAVANDIER

Directrice du Louvre-Lens de 2016 à 2023, Directrice du Centre national des monuments historiques.

EMMANUELLE COSSE

Présidente de l'USH (Union Sociale pour l'Habitat), ancienne ministre du Logement et ancienne dirigeante de mouvement associatif.

MARINE LINGLART

Ethnoécologue et environnementaliste, directrice de l'agence Urban-Eco.

NATASHA LACROIX

Enseignante-chercheuse à l'université d'Artois, directrice de l'IUT de Lens de 2008 à 2018.

FLORENCE LIPSKY

Architecte-urbaniste. Cofondatrice de l'agence Lipsky + Rollet architectes.

CAROLINE MARACHE

Directrice de l'établissement Jouve (Lens).

SOPHIE RICARD

Co-directrice de La Preuve par 7, lauréate du Palmarès des jeunes urbanistes 2020.

BÉATRICE MARIOLLE

Architecte, chercheuse et enseignante à l'École Nationale d'Architecture et du Paysage de Lille.

PHILIPPE PROST

Architecte, fondateur d'AAP, Grand prix national d'architecture 2022.

ARIELLA MASBOUNGI

Architecte-urbaniste, inspectrice générale de l'administration du développement durable jusqu'en 2016 ; Grand prix de l'urbanisme 2016.

JEAN-LOUIS SUBILEAU

Aménageur et urbaniste, Grand prix de l'urbanisme, 2001.

BERNARD MASSET

Délégué général d'Euralens de 2009 à 2018, ancien directeur de cabinet de Pierre Mauroy à la mairie et à la communauté urbaine de Lille.

MAGALI TALANDIER

Professeure des Universités, spécialiste du développement territorial, de la géographie économique et des systèmes territoriaux.

FRÉDÉRIC MOTTE

Président de la Mission REV3, Conseiller régional et co-fondateur de Cèdres Industries.

PIERRE VELTZ

Urbaniste, économiste et sociologue, directeur de l'EPA Saclay de 2010 à 2015, Grand Prix de l'urbanisme 2017.

CERCLE DE QUALITÉ
MUTATIONS DES SYSTÈMES PRODUCTIFS & HOSPITALITÉ DU TERRITOIRE À L'INDUSTRIE

CYCLE 2022-2023
DÉROULÉ DES TRAVAUX

LES PRINCIPALES ÉTAPES DU CYCLE 2022-2023

29 AOÛT 2022

Séminaire de l'exécutif du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)

ARBITRAGE SUR LA MÉTHODE AINSI QUE LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE, LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

19 OCTOBRE 2022

Atelier 1 Les conditions d'accueil de l'Industrie

L'atelier s'est attaché aux conséquences physiques de l'accueil de l'industrie sur le territoire. Il a permis d'établir un état des lieux des dynamiques en cours et d'en interroger les impacts à terme sur le territoire et le tissu économique. Il intègre la perspective du ZAN et s'interroge sur les politiques de sobriété foncière à mettre en œuvre.

15 NOVEMBRE 2022

Séminaire de l'exécutif

PRÉSENTATION DES AVANCÉES, RECUEIL DES ORIENTATIONS DES ÉLUS

25 NOVEMBRE 2022

Grand Forum

LANCEMENT DE LA CONSULTATION JEUNESSE «MON AVENIR EN ARTOIS» ET DÉBAT AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE SUR LES CONCLUSIONS DE L'ATELIER 1.

17 JANVIER 2023

Séminaire de l'exécutif

PRÉSENTATION DES AVANCÉES, PRÉPARATION ATELIER 2

5 AVRIL 2023

Atelier 2 Compétences & Formations

Cet atelier a permis d'interroger les transformations socio-économiques en cours et d'en comprendre les impacts territoriaux dans de multiples dimensions liées : évolutions des emplois et besoins associés de compétences ; lien entre le monde économique et celui de la formation pour répondre à ces besoins ; évolution des aspirations sociétales relatives aux conditions de travail, notamment dans la jeunesse…

12 AVRIL 2023

Séminaire de l'exécutif

PRÉSENTATION DES AVANCÉES, RECUEIL DES ORIENTATIONS DES ÉLUS SUR LA PLÉNIÈRE

25 MAI 2023

Plénière du Cercle de Qualité

Les experts se sont réunis pour la mise en commun des travaux menés et la restitution des conclusions. Cette séance conclusive a permis le débat avec les élus sur les orientations à prendre.

30 JUIN 2023

Grand Forum

PRÉSENTATION DES CONCLUSIONS ET MISE EN DÉBAT AVEC LES MEMBRES DU GRAND FORUM

ATELIER DU 19 OCTOBRE 2022
LES CONDITIONS D'ACCUEIL DE L'INDUSTRIE

L'atelier s'est déroulé le 19 octobre dans les locaux du Pôle Métropolitain de l'Artois. Il a réuni un collège d'experts du Cercle de qualité ainsi que les partenaires du Pôle Métropolitain de l'Artois.

Portant sur les conditions d'accueil de l'industrie, il s'est attaché aux conséquences physiques de l'accueil de l'industrie sur le territoire. Il a permis d'établir un état des lieux des dynamiques en cours et d'en interroger les impacts à terme sur le territoire et le tissu économique. Il intègre la perspective du ZAN et s'interroge sur les politiques de sobriété foncière à mettre en œuvre.

L'atelier a été guidé par les questionnements suivants : comment développer les entreprises existantes et accueillir des unités de production nouvelles sur le territoire en conjuguant un développement économique durable avec les impératifs de sobriété foncière et de transition écologique ? Quels modes de développement territorial possibles pour accompagner ce changement de paradigme et des pratiques ? Concrètement, quels outils pour accompagner ces évolutions en cours ?

L'atelier a permis d'isoler 4 enjeux prioritaires pour développer la suite de la démarche :

- La nécessaire solidarité entre les territoires afin de porter une stratégie commune capable de répondre aux défis posés par la transition écologique et la sobriété foncière ;
- La compréhension de l'industrie dans ses impacts territoriaux élargis, afin d'en maximiser les externalités positives pour le territoire et en limiter les impacts environnementaux ;
- Le soutien à des fonctions économiques clés pour l'avenir du territoire, dans une perspective de développement à long terme : éducation & formation, santé, soin, offre résidentielle, économie circulaire ;
- Le développement d'une démarche d'acculturation commune à partir des outils du PMA (Grand Forum, Cercle de qualité…).

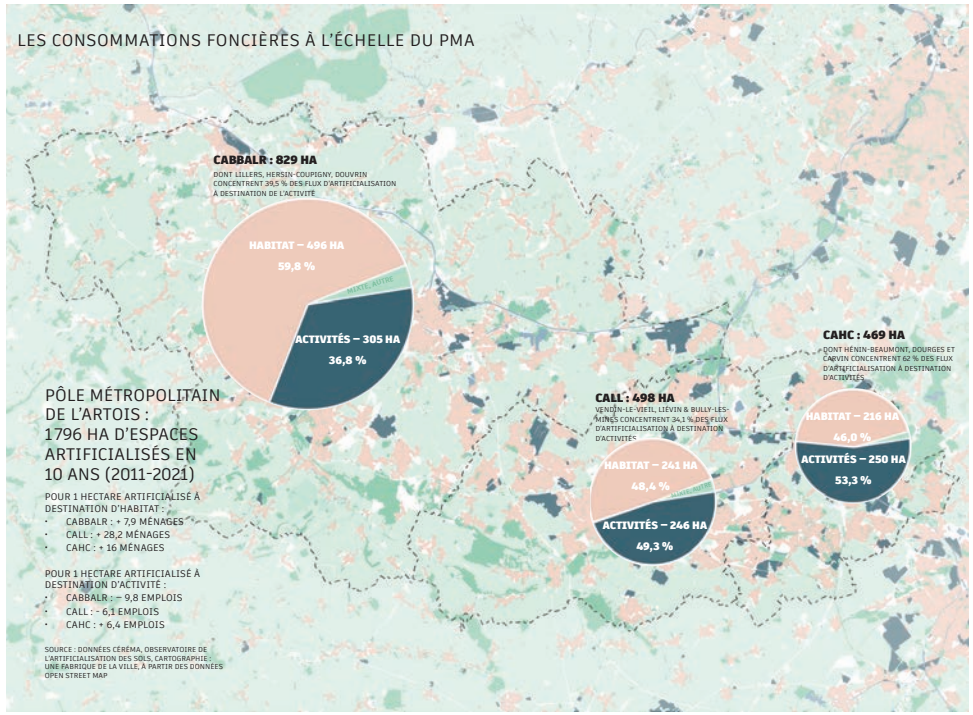

EXTRAIT DE LA CARTOGRAPHIE DES CONSOMMATIONS FONCIÈRES PAR DESTINATION, RÉALISÉE POUR L'ATELIER DU 19 OCTOBRE 2022, ACCUEILLI À LA MAISON SYNDICALE DE LENS

LA DÉMARCHE D'IMPLICATION DE LA JEUNESSE PORTÉE PAR LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

Le Pôle Métropolitain de l'Artois développe l'implication et la mobilisation des jeunes dans les dynamiques de transformation du territoire à travers deux dispositifs complémentaires, récemment mis en œuvre :

- Depuis 2021, le Comité lycéen du Label Euralens est chargé d'instruire les projets candidats. Cette instance originale permet aux jeunes de débattre et s'approprier les projets qui contribuent aux transformations du territoire. Il est organisé par les équipes du PMA et de Res publica & Une Fabrique de la Ville (AMO).
- En parallèle et dans le cadre du « Projet Phoenix », l'Afev, son AMO (AnimaConseil) et le PMA, les élèves de terminale STMG du lycée Condorcet documentent à travers plusieurs types de médias (journal, film…) la transition écologique du territoire. En 2021, un journal lycéen tourné vers son territoire avait été publié. Il est suivi d'une 2e édition : « Artois, Écoute-moi ! » publié le 30 juin 2023 et qui a notamment documenté les travaux du Cercle de qualité 2022-2023.

Parallèlement à ces démarches, le PMA a souhaité intégrer les jeunes plus directement dans les réflexions du Cercle de qualité portant sur les « Mutations des systèmes productifs du territoire ». Il apparaît en effet essentiel d'accorder une attention particulière à la jeunesse, en tant que partie prenante – présente et future – du territoire, afin de relever le défi de son développement, notamment industriel (revalorisation et attractivité des métiers, des entreprises et filières industrielles et du territoire, etc.).

Le PMA a mandaté Res publica, agence spécialisée en concertation et participation citoyenne, pour organiser et animer un dispositif intégrant les jeunes du territoire dans les travaux du Cercle de qualité à travers une enquête en ligne « Mon avenir en Artois » et un forum Jeunesse, qui a permis d'en affiner les résultats.

COMITÉ DES LYCÉENS, LABEL 2022 À LA LOUVRE LENS VALLÉE, LE 20 OCTOBRE 2022

ATELIER DU 5 AVRIL 2023 : COMPÉTENCES & FORMATIONS

Cet atelier s'est déroulé le 5 avril et a été accueilli à la Faculté des Sciences Jean-Perrin à Lens. Il a réuni un collège d'experts du Cercle de qualité, des acteurs de la formation et de l'Université et du monde économique et de l'emploi.

Ce second atelier a cherché à répondre aux questions suivantes : comment mieux comprendre et anticiper les mutations économiques et productives en cours ? Quels sont aujourd'hui concrètement les besoins et les aspirations de celles et ceux qui, demain, prendront part au monde productif ? Quels sont les liens, les synergies existantes ou potentielles entre les mondes de l'éducation et de la formation et les écosystèmes industriels et entrepreneuriaux ?

Appuyé sur les travaux précédents, l'atelier a permis d'identifier six enjeux complémentaires, qui ont nourri les débats de la plénière :

- Faire des investissements exogènes la base d'un redéveloppement socio-économique durable et endogène, capable de répondre aux évolutions en cours des systèmes productifs et de construire un récit territorial commun.
- Soutenir l'attractivité des (nouveaux) métiers industriels, à travers des contacts accrus entre les jeunes et les entreprises.
- Construire une stratégie commune pour répondre aux difficultés de la jeunesse sur le territoire (maintien en formation, accès aux métiers, mobilité)
- Éviter l'écueil d'un développement territorial à deux vitesses (Attractivité économique « vs. » Attractivité résidentielle).
- Favoriser les synergies entre les acteurs de l'innovation (Start-up industrielle, recherche et développement, Université) et les entreprises
- Consolider la gouvernance à la bonne échelle, assembler les forces vives du territoire.

ATELIER DU 5 AVRIL 2023 À LA FACULTÉ DES SCIENCES JEAN PERRIN DE LENS

CYCLE 2022 - 2023/DÉROULÉ DES TRAVAUX

SÉMINAIRE DE L'EXÉCUTIF DU 11 AVRIL 2023 **DISCUSSIONS ET RECUEIL DES ORIENTATIONS DES ÉLUS**

Le séminaire de l'exécutif du 11 avril 2023, qui a réuni des élus et des représentants du Pôle Métropolitain de l'Artois et d'une Fabrique de la Ville, a été l'occasion d'exposer le travail du Cercle de qualité 2022-2023, en préparation de la séance plénière et d'en discuter des perspectives à venir du cycle 2023-2024.

Outil historique pour la transformation du bassin minier et de la dynamique Euralens, le Cercle de qualité s'est régulièrement renouvelé pour répondre aux besoins et aux enjeux territoriaux. L'objectif du Cercle de qualité et de ce cycle de réflexion et de débats est de proposer, à l'usage des élus du territoire, des axes stratégiques et des recommandations d'actions, en croisant les mondes, les expertises et les témoignages d'acteurs.

Les 2 ateliers, ainsi que la mobilisation de la jeunesse, ont permis de dégager des défis importants pour les territoires. Les collectivités auront un rôle central pour y répondre.
Deux questions à discuter en plénière ont été identifiées au cours du séminaire :

- *Quelle organisation territoriale pour mieux articuler sobriété foncière, attractivité et développement économique ?*
- *(Re-) Mobiliser la jeunesse sur un avenir industriel désirable : quel langage, quelles initiatives ?*

Des premières orientations pour la suite des travaux du Cercle de qualité ont été recueillies. La place de l'Artois dans la grande région est interrogée.

SÉMINAIRE DE L'EXÉCUTIF, ARÉNA STADE COUVERT, LIÉVIN, 11 AVRIL 2023

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 25 MAI
MUTATIONS DES SYSTÈMES PRODUCTIFS & HOSPITALITÉ DU TERRITOIRE À L'INDUSTRIE

La séance plénière du Cercle de qualité a été accueillie dans les locaux de l'Usine Aquarese & Delviatek sur le site du SIZIAF à Douvrin, le 25 mai 2023. Elle s'est appuyée sur les conclusions des deux ateliers précédents, qu'elle s'est attaché à mettre en discussion afin d'identifier les coopérations et les synergies possibles pour l'avenir de l'industrie sur le territoire et la façon dont la renaissance industrielle amène à orienter le modèle de développement territorial.

Après une présentation des activités de l'Usine Aquarese et Delviatek, co-traitant d'ACC et une visite du Parc des Industries Artois-Flandres, la séance plénière a été rythmée par 3 tables rondes :

- *Une industrie et un territoire plus attractifs pour la jeunesse. Une formation évitant les décrochages et facteur de développement.*
- *Un territoire conciliant sobriété foncière et énergétique et accueil de l'industrie.*
- *L'industrie d'avenir, décarbonée et circulaire, peut-elle constituer le nouveau récit du territoire ? Renforcer son identité ?*

La séance plénière a permis de tirer les enseignements du cycle 2022-2023 et d'identifier les prochains axes de travail du Cercle de qualité pour le cycle 2023-2024, présentés en conclusion.

SÉANCE PLÉNIÈRE DU CERCLE DE QUALITÉ, AQUARESE & DELVIATEK, PARC DES INDUSTRIES ARTOIS-FLANDRES, DOUVRIN, 25 MAI 2023

CERCLE DE QUALITÉ

MUTATIONS DES SYSTÈMES PRODUCTIFS & HOSPITALITÉ DU TERRITOIRE À L'INDUSTRIE

DÉBATS DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 25 MAI 2023

1 – TABLE RONDE

UN TERRITOIRE CONCILIANT SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET ÉNERGÉTIQUE ET ACCUEIL DE L'INDUSTRIE

Cette table ronde s'appuie sur les conclusions et les données produites au cours de l'Atelier du 19 octobre 2022. En présence d'élus et de partenaires territoriaux, l'atelier avait exploré les conditions territoriales de l'accueil de l'industrie. Un état des lieux des connaissances des disponibilités foncières avait été dressé à partir des outils d'analyse développés par l'AULA, intégrant la perspective du ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Les enjeux liés à l'aménagement des Zones d'activités économiques avaient aussi été soulevés.

Quatre enjeux identifiés au cours du cycle 2022-2023 ont été proposés au débat de la Plénière :

- *Mieux connaître les disponibilités foncières, mettre en commun les outils d'analyse et de suivi, partager les informations ;*
- *Du noir au vert, définir une vision commune pour le modèle de développement territorial ;*
- *Planifier à l'échelle territoriale, coordonner les stratégies, les rendre opérantes ;*
- *Définir les déclinaisons opérationnelles possibles.*

Note : Chacune des tables rondes est associée à un fonds documentaire qui permet de restituer quelques données essentielles, à l'appui des débats. Les documents utiles à la compréhension ou l'approfondissement sont indiqués à la suite des interventions.

CAROLE BOGAERT, DIRECTRICE DE L'AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS

«Construire une approche systémique pour la gestion des ressources du territoire : le foncier, les infrastructures et l'énergie»

« L'Agence d'Urbanisme de l'Artois a identifié près de 2000 hectares de réserves foncières dans les zones d'activités publiques et privées.

Le Céréma a évalué à plus de 1000 hectares les friches sur le territoire, dont la plupart ne pourront probablement jamais être remises en activités du fait de leurs usages passés.

Le territoire dispose bien de nombreuses réserves foncières. Il reste nécessaire de construire collectivement une approche systémique de la question de la disponibilité foncière, prenant en compte les enjeux de mobilité et de desserte des sites, le bien-être et le confort des salariés, la production et la consommation énergétique, la limitation des phénomènes de surchauffe que nous avons pu observer en période estivale dans les ZA et les ZI…»

→ 1.3. Les outils de suivi du foncier, p.48.
→ 1.4. Le recyclage foncier, p. 49.
→ 1.5. les friches du territoire, p.50.

MÉLANIE DELOTS, DIRECTRICE MISSION ERBM, PRÉFECTURE DES HAUTS-DE-FRANCE

« La question territoriale n'est pas celle de l'entreprise, mais pourrait le devenir. »

« La loi "Climat et Résilience" qui vise à ralentir l'artificialisation des sols a un objectif d'utilité sociale et environnementale, dans la mesure où elle vise à éviter qu'un certain nombre de catastrophes climatiques ne surviennent.

Les nouvelles exigences ZAN s'énoncent aussi dans un contexte de prise de conscience du potentiel d'attractivité de la Région.

Dans une Région qui va accueillir au moins 4 gigafactories et où 80 % des déplacements s'effectuent en voiture, la question d'usages innovants en matière de transports et de déplacements pourrait être posée, en collaboration avec les Gigafactories et le Territoire.

La question territoriale n'a pas été celle des entreprises jusqu'alors, mais elle pourrait le devenir, dans la mesure où les entreprises consomment du foncier, bénéficient de la fiscalité et que la question de la mobilité se pose conjointement.»

BENOÎT BARNOUD, PAYSAGISTE & URBANISTE, CO-FONDATEUR D'ALTITUDE 35

« Construire la Chaîne des parcs en intégrant les espaces industriels »

« Aujourd'hui, nous avons un travail majeur d'anticipation à mener pour accueillir les industriels et les emplois de demain, alors même que les dimensions des bâtiments productifs, logistiques notamment, ne cessent de croître.

La Chaîne des parcs a toujours été un dispositif souple. Elle est capable d'intégrer ces grands parcs d'activité. Construire la Chaîne des parcs à partir de cette nouvelle donnée industrielle pourrait être une réponse possible aux enjeux posés.

Les parcs paysagers datent du XVIe siècle, les parcs publics sont plus récents (XIXe) et aujourd'hui, les parcs industriels posent des questions très contemporaines. Ils s'appuient sur un système d'espaces libres, conçus à partir du parking et d'une imperméabilisation des sols conséquente.

En nous inspirant des travaux d'Albert Pope dans "Ladders", nous pourrions renverser le regard et non pas raisonner à partir des infrastructures routières et autoroutières, mais à partir de leurs interstices, du maillage paysager qui les relit, en s'appuyant sur la gestion de l'eau, le réseau de mobilité douce…

De nombreux territoires travaillent à ces questions et amènent aussi des solutions inspirantes pour les problèmes qui sont posés ici :

Besançon Métropole travaille la façon dont les bâtiments industriels, conçus comme des outils, sont capables de muter dans le temps. C'est une façon de voir les bâtiments industriels comme un patrimoine.

À Lyon, par exemple, des consignes de vélos électriques ont été installées près des gares ce qui a permis, avec des investissements finalement modestes, de réduire fortement la part modale de la voiture au profit d'autres types de mobilité. Le liaisonnement des zones d'activités aux gares par des infrastructures de mode doux est un enjeu très fort.

À Mérignac, à côté de Bordeaux, la question du "commun" est explorée. Cet aspect est important pour ces zones et entre aussi en écho avec l'histoire des cités minières.

Nous avons ici une histoire spatiale singulière au territoire et une culture du vivre ensemble qui constituent un trait caractéristique et qui pourraient être mobilisées pour la perception du territoire de demain.»

→ 1.8. Les parcs industriels & la Chaîne des parcs/une figure de développement territorial, pp. 56 - 57

EMMANUELLE COSSE, PRÉSIDENTE DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT, ANCIENNE MINISTRE DU LOGEMENT

« Réduire et résoudre l'éparpillement du territoire. Aller vite pour répondre aux besoins sociétaux.»

« Beaucoup de fonciers sont potentiellement disponibles sur le territoire, mais ne sont pas équivalents. Les conditions de leurs recyclages/réutilisations sont très variables en fonction de leurs caractéristiques et de leurs pollutions effectives, notamment.

Aujourd'hui, il serait nécessaire de développer la connaissance foncière et des stratégies à 10 ans ou 30 ans, selon l'état des sols.

La question de la gestion de l'eau est fondamentale aussi : comment préserver la ressource en eau ?

La question de l'éparpillement, soulevée par le rapport de Jean-Louis Subileau sur le renouveau du Bassin minier, est cruciale et se pose en terme conjoint pour la géographie des politiques de la Ville et l'implantation des activités.

Comment réduire dès lors l'émiettement du territoire par une coordination des politiques sur les sujets de l'Habitat, les infrastructures et l'accueil des activités économiques ?

En ce sens, la question de la mobilité est essentielle. Les Jeunes veulent et ont besoin d'être mobiles, mais questionnent de plus en plus la dépendance à la voiture.

La nouvelle génération qui arrive dans la vie active a une vision très différente de la nôtre sur la question de la mobilité. Cela doit nous faire réfléchir…

L'enjeu de la mobilité douce sur le territoire, très morcelé bien qu'il le soit de moins en moins, est essentiel. Il s'agit de renforcer les infrastructures de transports, mais aussi développer les alternatives possibles, comme le vélo électrique ou l'intermodalité.

Il est nécessaire de se positionner rapidement sur ces sujets, tant que des financements existent. »

→ 1.2. Les consommations foncières et les dynamiques démographiques et économiques, pp. 46-47.

PHILIPPE PROST, ARCHITECTE, FONDATEUR D'AAPP

« Penser la façon dont un site vit et se transforme sur lui-même. »

« La visite de ce matin m'a frappé et ces évolutions en cours rendent optimiste pour l'avenir.

Ici le site est extraordinaire : une forme intermédiaire entre l'urbain et la campagne. Le canal d'Aire témoigne de cet héritage minier si particulier. Cette beauté peut être valorisée et constituer un atout du territoire.

Cela peut être le point de départ d'une grande aventure urbaine, paysagère et architecturale, mais les questions posées sont nombreuses et importantes.Je mobilise un travail mené pour le CEA du Campus de Paris-Saclay, alors que Pierre Veltz en était encore directeur. Nous nous sommes posé la question : comment un site, qui est aussi un campus, vit-il et se transforme-t-il ensuite sur lui-même ?

Plusieurs enjeux sont apparus : la réutilisation de certaines infrastructures, l'identification des potentiels qui n'apparaissaient pas aux yeux des scientifiques, de ce qui avait un intérêt en termes de patrimoine, de ce que nous pouvions transformer…

Tout ce travail a été aussi rendu possible en harmonisant les trois PLU qui s'appliquaient sur le site afin que les règles soient cohérentes entre elles et que nous puissions mener le projet. »

JEAN-LOUIS SUBILEAU, URBANISTE, AMÉNAGEUR & FONDATEUR D'UNE FABRIQUE DE LA VILLE

« Une prise de conscience indispensable & une traduction dans les documents d'urbanisme. »

« La réduction de l'empreinte carbone et des îlots de chaleurs dans le territoire est indispensable.

En 10 ans, près de 1800 d'hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été consommés. On ne peut pas continuer ainsi.

Comment faire pour accompagner le rebond industriel ? Accueillir la population ? Éviter que le tout-voiture ne se déploie ? Accompagner la transition vers d'autres modèles énergétiques plus soutenables ? Quelles responsabilités pour les collectivités territoriales ?

Aujourd'hui, un même territoire est morcelé en cinquante PLU communaux, un PLUi et deux SCOT. Une prise de conscience est indispensable pour définir une stratégie (et sa traduction réglementaire) pour le sol et l'énergie. »

→ 1.1. Les consommations foncières du territoire, pp. 44-45.
→ 1.6. Les échéances législatives du ZAN, pp. 52-53.
→ 1.7. Fragmentation de la planification sur le territoire, p. 54.

FLORENCE LIPSKY, ARCHITECTE-URBANISTE, CO-FONDATRICE DE L'AGENCE LIPSKY-ROLLET

« Co-concevoir, concepteurs, industriels et décideurs des solutions pour le patrimoine industriel »

« Il est positif de se poser la question du renouveau industriel en termes de stratégie. Mais que l'on soit urbaniste, paysagiste ou architecte, attendez-nous !

Les préoccupations du monde industriel sont généralement éloignées des enjeux territoriaux et de la question spatiale, à part quelques exceptions dans les années 90 dans le monde de l'industrie du luxe pour répondre à des besoins d'image. À ce moment-là, aborder les bâtiments en tant que patrimoine a été nécessaire et la co-conception s'est révélée cruciale pour répondre à cet objectif.

Les enjeux soulevés amènent des questions systémiques (gestion de l'eau, vie sur les campus) pour lesquelles nous sommes capables de construire avec vous des solutions. C'est le cœur de notre capacité de concepteurs.»

ANDRÉ KUCHCINSKI, MAIRE D'HULLUCH PRÉSIDENT DU SIZIAF

« Les conditions d'accueil de l'industrie du Parc des Industries Artois-Flandres»

« Le Siziaf a fixé un ensemble de règles que doivent respecter les entreprises si elles souhaitent s'installer sur le site, avec notamment la densité d'emplois créés (minimum de 20 emplois/hectare). La fiscalité n'est pas notre principal atout concurrentiel… Ce sont plutôt les ambitions initiales et les qualités du site qui attirent les entreprises ici.

Dès le départ, et du fait de la proximité avec les milieux urbains, nous avions fixé de nombreuses ambitions sur les espaces publics afin que le parc soit le plus agréable possible. Le week-end et le matin, il n'est pas rare de croiser des promeneurs et des sportifs dans le parc. Nous réalisons aussi que le travail sur les friches est un éternel recommencement qu'on ne peut plus concevoir de façon figée. Ce travail a été initié en 2015 avec le compactage de la Française de Mécanique de 100 hectares à 40 hectares et nous sommes sans cesse en train de nous réinventer sur ce point. Durant la dernière décennie, la logistique était la seule activité qui venait sur le site. À présent, on ne peut raisonner sans cette fonction qui est nécessaire pour les entreprises comme ACC.

Aujourd'hui, nous avons cependant la possibilité de choisir et de sélectionner les entreprises et les fonctions productives que nous accueillons. »

MARCELLO DELLA FRANCA, MAIRE DE MONTIGNY-EN-GOHELLE, PRÉSIDENT DU SCOT LENS-LIÉVIN-HÉNIN-CARVIN

«Les réflexions en cours nourriront le travail sur le SCOT & les priorités territoriales »

« Toutes les réflexions du Cercle de qualité vont nourrir le travail en cours sur la révision du SCOT LLHC (Lens Liévin-Hénin Carvin) qui inscrit la transition écologique dans les priorités des agglomérations de la CALL et de la CAHC. La façon de transformer ces discussions en préconisations et prescriptions sera à développer par la suite.

Aujourd'hui une grande partie des orientations du SCOT (DOO) en cours de définition sont en phase avec ces enjeux :

La question du tourisme et du patrimoine s'est imposée récemment pour l'attractivité du territoire.

Il y a aussi un enjeu à garder nos jeunes sur le territoire, à travers des pôles performants de formation.

Nous souhaitons organiser une armature économique cohérente, intégrant la question de la logistique et la façon dont nous pouvons la développer afin qu'elle renforce le tissu économique du territoire.

La question de l'économie circulaire est aussi cruciale pour la transition écologique : comment gérer les déchets ? Récupérer les matériaux ? Les réutiliser ?

Il est aussi nécessaire de diminuer la consommation foncière à travers de nouveaux modèles d'aménagement, tant pour les zones d'activités que pour l'habitat. Le territoire se développe historiquement sur un modèle d'habitat horizontal. Le logement collectif reste éloigné des aspirations de la population. Nous avons encore beaucoup de travail pour développer l'attractivité de ce modèle auprès de la population. »

1 — FONDS DOCUMENTAIRE

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE & ACCUEIL TERRITORIAL DE L'INDUSTRIE

INDEX DU FONDS DOCUMENTAIRE

1.1. Les consommations foncières à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois
pp. 44 - 45

1.2. Décorrélation des consommations foncières du développement économique et démographique du territoire
pp. 46 - 47

1.3. Les outils de suivi des disponibilités foncières, par EPCI
p. 48

1.4. Les friches & le potentiel de recyclage foncier
p. 49

1.5. 1re typologie de friches selon leurs caractéristiques héritées sur le territoire
pp. 50 - 51

1.6. Les échéances législatives du ZAN pour l'élaboration des documents de planification
pp. 52 - 53

1.7. La fragmentation de la planification sur le territoire
pp. 54 - 55

1.8. Les parcs industriels & la Chaîne des parcs/une figure de développement territorial
pp. 56 - 57

1.9. Excellence architecturale, bâtiments-outils & espaces productifs
pp. 58 - 59

1.1. LES CONSOMMATIONS FONCIÈRES À L'ÉCHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

CABBALR : 829 HA

DONT LILLERS, HERSIN-COUPIGNY, DOUVRIN CONCENTRENT 39,5 % DES FLUX D'ARTIFICIALISATION À DESTINATION DE L'ACTIVITÉ

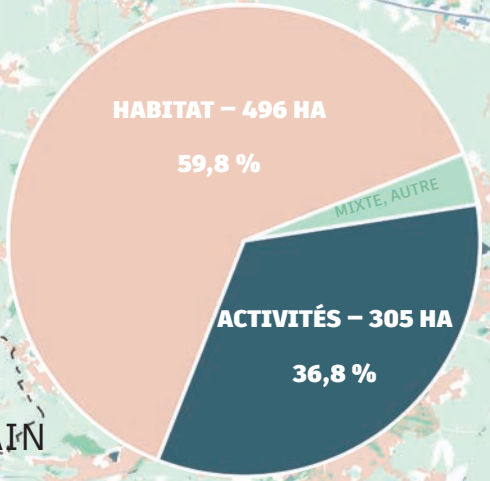

CALL : 498 HA

VENDIN-LE-VIEIL, LIÉVIN & BULLY-LES-MINES CONCENTRENT 34,1 % DES FLUX D'ARTIFICIALISATION À DESTINATION D'ACTIVITÉS

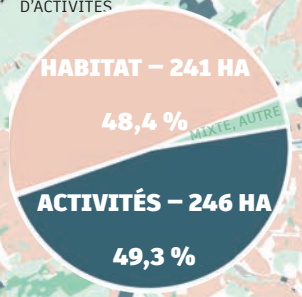

CAHC : 469 HA

DONT HÉNIN-BEAUMONT, DOURGES ET CARVIN CONCENTRENT 62 % DES FLUX D'ARTIFICIALISATION À DESTINATION D'ACTIVITÉS

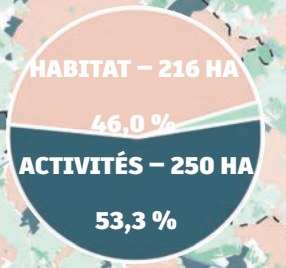

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS : 1796 HA D'ESPACES ARTIFICIALISÉS EN 10 ANS (2011-2021)

POUR 1 HECTARE ARTIFICIALISÉ À DESTINATION D'HABITAT :

- CABBALR : + 7,9 MÉNAGES
- CALL : + 28,2 MÉNAGES
- CAHC : + 16 MÉNAGES

POUR 1 HECTARE ARTIFICIALISÉ À DESTINATION D'ACTIVITÉ :

- CABBALR : – 9,8 EMPLOIS
- CALL : - 6,1 EMPLOIS
- CAHC : + 6,4 EMPLOIS

SOURCE : DONNÉES CÉRÉMA, OBSERVATOIRE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS, CARTOGRAPHIE : UNE FABRIQUE DE LA VILLE, À PARTIR DES DONNÉES OPEN STREET MAP

1.2. DÉCORRÉLATION DES CONSOMMATIONS FONCIÈRES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

Pôle Métropolitain de l'Artois : 644 475 habitants, +0,1 % (2013 - 2018)

- CABBALR : 276 240 HAB., -0,6 %
- CAHC : 126 965 HAB., + 2,1 %
- CALL : 241 270 HAB., -0,2 %

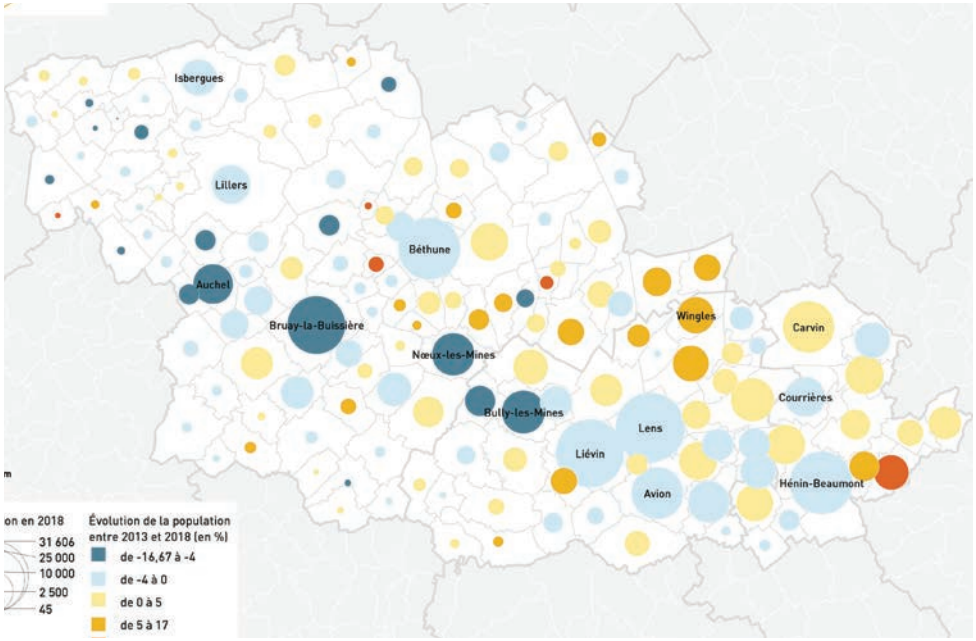

CARTOGRAPHIE : AULA/INSEE RP 2013, 2018

→ Pour 1 hectare artificialisé à destination d'habitat :

- CABBALR : + 7,9 ménages
- CALL : + 28,2 ménages
- CAHC : + 16 ménages

Pôle Métropolitain de l'Artois : 189 975 emplois, -0,8 % (2013-2018)

- CABBALR : 77 635 EMPLOIS, -2,8 %
- CAHC : 41 515 EMPLOIS, + 3,1 %
- CALL : 70 825 EMPLOIS, -0,2 %

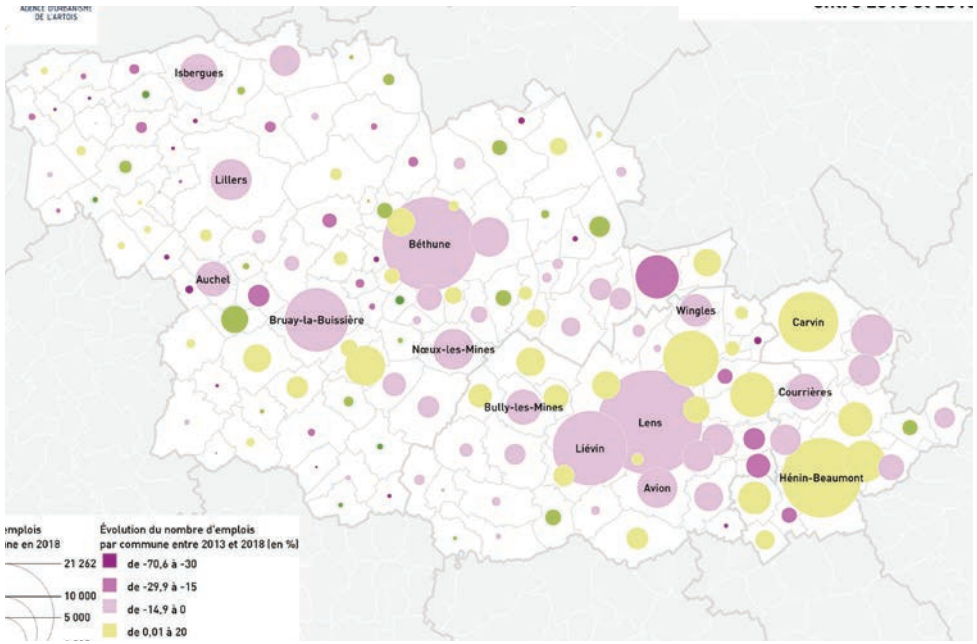

CARTOGRAPHIE : AULA/INSEE RP 2013, 2018

→ Pour 1 hectare artificialisé à destination d'activité :

- CABBALR : – 9,8 emplois
- CALL : – 6,1 emplois
- CAHC : + 6,4 emplois

1.3. LES OUTILS DE SUIVI DES DISPONIBILITÉS FONCIÈRES, PAR EPCI

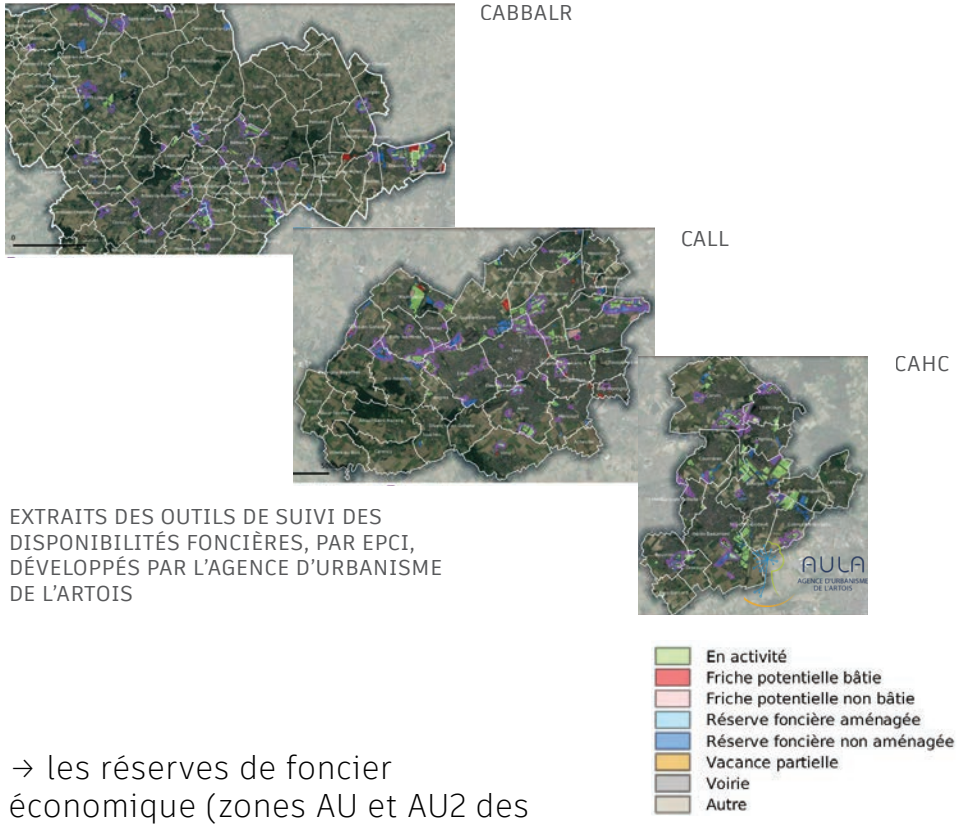

EXTRAITS DES OUTILS DE SUIVI DES DISPONIBILITÉS FONCIÈRES, PAR EPCI, DÉVELOPPÉS PAR L'AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS

→ les réserves de foncier économique (zones AU et AU2 des PLU communaux) représentent plus de 1800 hectares à l'échelle du territoire.

→ En complément, l'AULA identifie un volume de 400 hectares de friches potentielles.

→Une fragmentation des outils de suivi et d'analyse à résoudre.

1.4. LES FRICHES & LE POTENTIEL DE RECYCLAGE FONCIER

→ à l'échelle nationale, le territoire peut être perçu comme disposant d'un bon potentiel de recyclage foncier (+ de 1000 hectares de friches identifiées par le Céréma).

→ les connaissances sont à affiner selon les spécificités du territoire (complexité de l'héritage industriel et minier pour le recyclage des friches).

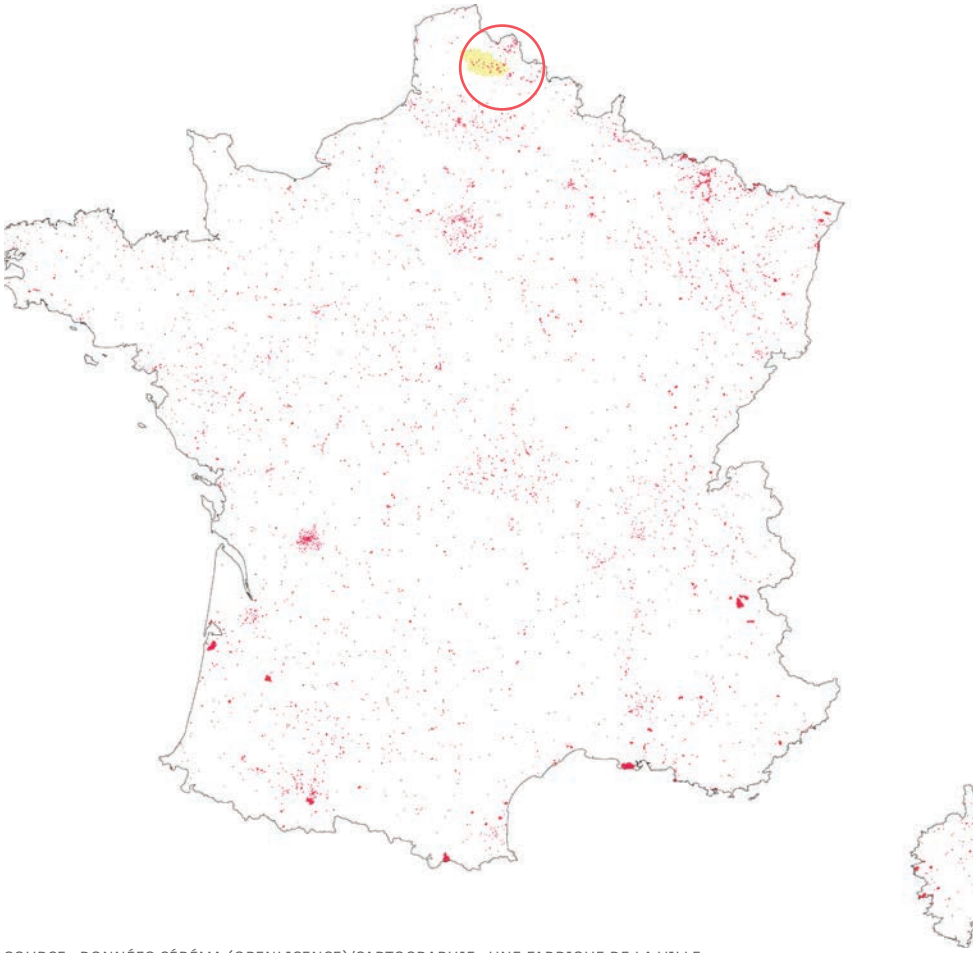

SOURCE : DONNÉES CÉRÉMA (OPENLICENCE)/CARTOGRAPHIE : UNE FABRIQUE DE LA VILLE

1.5. 1RE TYPOLOGIE DE FRICHES SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES HÉRITÉES SUR LE TERRITOIRE

→ un travail est en cours, mené par l'AULA et le Céréma, pour mieux caractériser les friches sur le territoire.

PARC DES BERGES DE LA SOUCHEZ ET TERRIL «ARENA» (FRICHE RÉINVESTIE)

SITE MINIER DE + DE 40 HA – NOYELLES-SOUS-LENS

ANCIEN SITE MINIER NON RECONVERTI/ESPACE NÉONATUREL

→DES ESPACES EN COURS DE RENATURATION, BIODIVERSITÉ À SOUTENIR

→ DES SOLS ET UNE TOPOGRAPHIE COMPLEXE

ÉTAT DE LA DONNÉE : COMPATIBILISÉE PAR LE CÉRÉMA

CENTRALE À BÉTON ABANDONNÉE, ANCIEN SITE MINIER

PONT-À-VENDIN, 15,4 HA (ENVIRON SELON DONNÉES CÉRÉMA)

ANCIEN SITE MINIER RÉINDUSTRIALISÉ PUIS DÉSAFFECTÉ

→FORTS RISQUES DE POLLUTION ET GÉOTECHNIQUE

→ DES SITES PARTICULIÈREMENT COMPLEXES

ÉTAT DE LA DONNÉE : ÉVALUABLE (CÉRÉMA & LES BASES DE DONNÉES BASOL/BASIAS)

TREFIL EUROPE, FRICHE INDUSTRIELLE

8 HA (ENVIRON), À CHEVAL SUR : LENS, LOISON-SOUS-LENS, SALLAUMINES, NOYELLES-SOUS-LENS

SITE INDUSTRIEL DÉSAFFECTÉ

→FORTS RISQUES DE POLLUTION

→ GRANDES EMPRISES ET SITES TRÈS ARTIFICIALISÉS

ÉTAT DE LA DONNÉE : TRAVAIL ENGAGÉ PAR L'AULA ET RISQUES ÉVALUABLES

RECONVERSION D'UNE FRICHE COMMERCIALE EN SITE DÉMONSTRATEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE

FRICHE EN COURS DE MUTATION – 1 HA NŒUX-LES-MINES

SITE COMMERCIAL DÉSAFFECTÉ

→DIMENSIONS DES SITES VARIABLES

→ RISQUES DE POLLUTION MODÉRÉS

ÉTAT DE LA DONNÉE : TRAVAIL ENGAGÉ PAR L'AULA

LE QUARTIER DES GARES (EN COURS DE RESTRUCTURATION URBAINE)

PROJET URBAIN EN COURS – 2,7 HA, LENS

FRICHE D'INFRASTRUCTURES (FERROVIAIRES, ROUTIÈRES…)

→DESSERTE ET TOPOGRAPHIE DU SITE À RESTRUCTURER

→ENJEU DE COUTURE URBAINE

ÉTAT DE LA DONNÉE : À CONSTRUIRE

QUARTIER JEAN JAURÈS À LIÉVIN (EN COURS DE RESTRUCTURATION URBAINE)

PROJET URBAIN EN COURS – 13 HA, LIÉVIN

FRICHE D'HABITAT MINIER

→REMEMBREMENT FONCIER ET DÉMOLITION

→DIMENSIONS ET SITUATIONS URBAINES VARIABLES

ÉTAT DE LA DONNÉE : À CONSTRUIRE

1.6. LES ÉCHÉANCES LÉGISLATIVES DU ZAN POUR L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

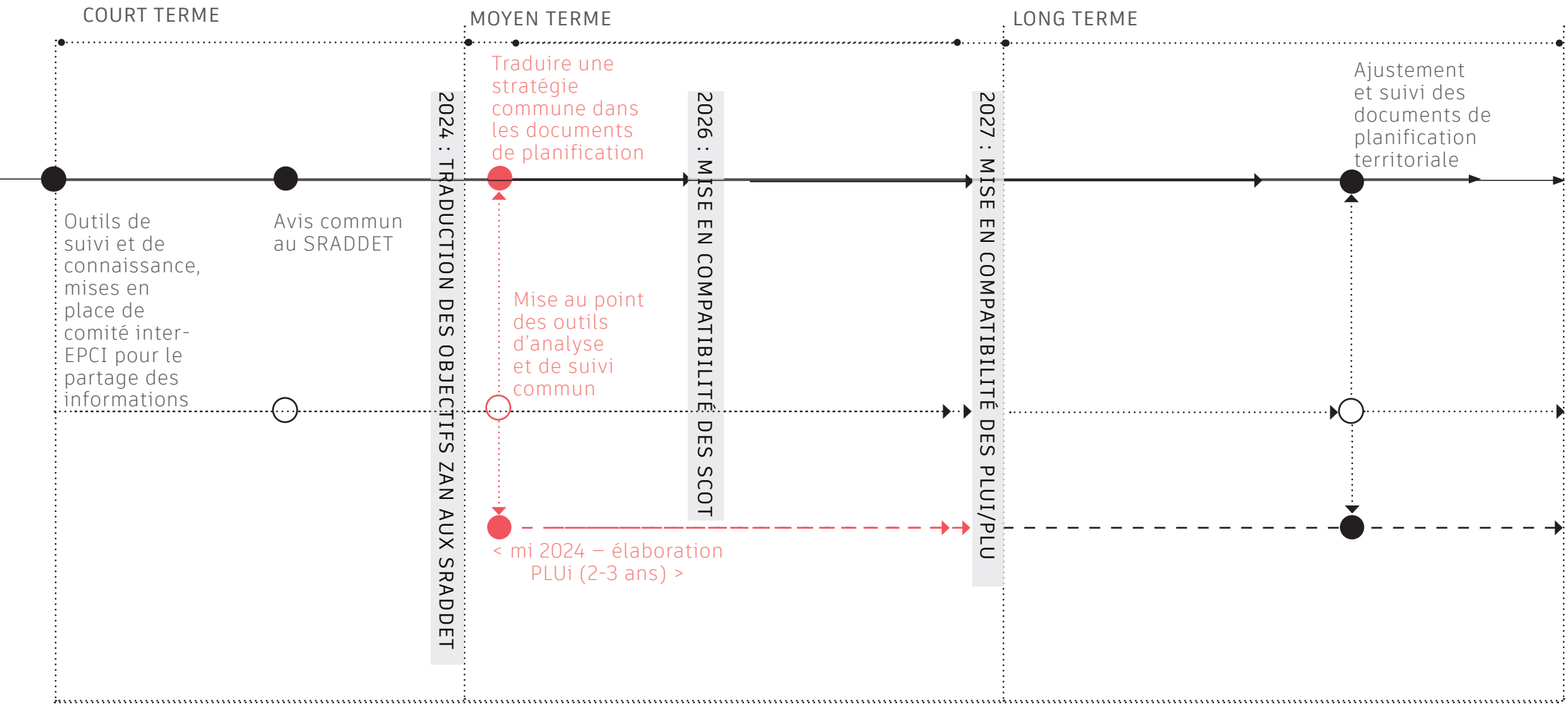

→ Schéma présenté lors de l'atelier du 19 octobre 2022.

1.7. LA FRAGMENTATION DE LA PLANIFICATION

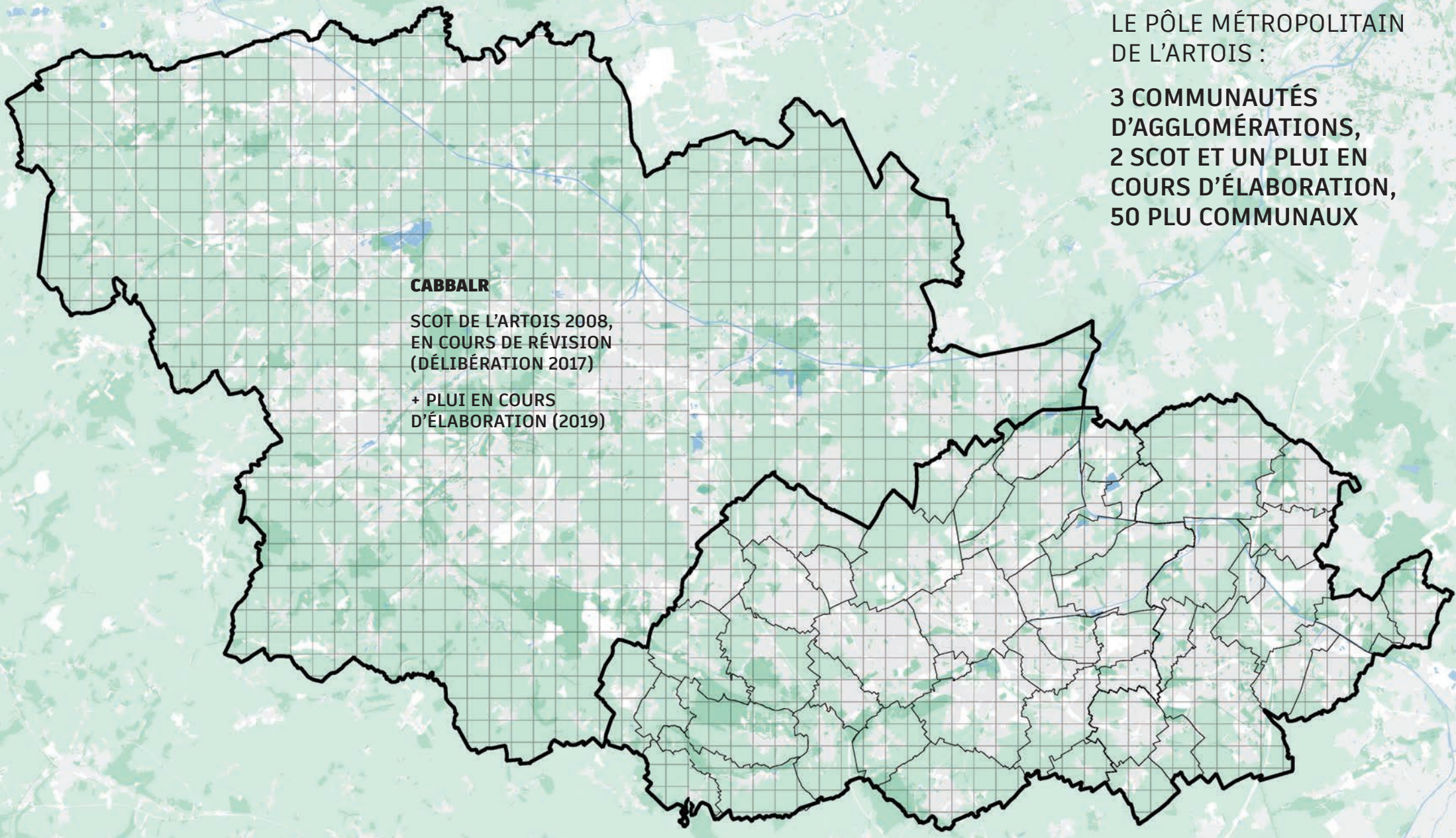

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS :

3 COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATIONS, 2 SCOT ET UN PLUI EN COURS D'ÉLABORATION, 50 PLU COMMUNAUX

1.8. LES PARCS INDUSTRIELS & LA CHAÎNE DES PARCS : UNE FIGURE POSSIBLE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

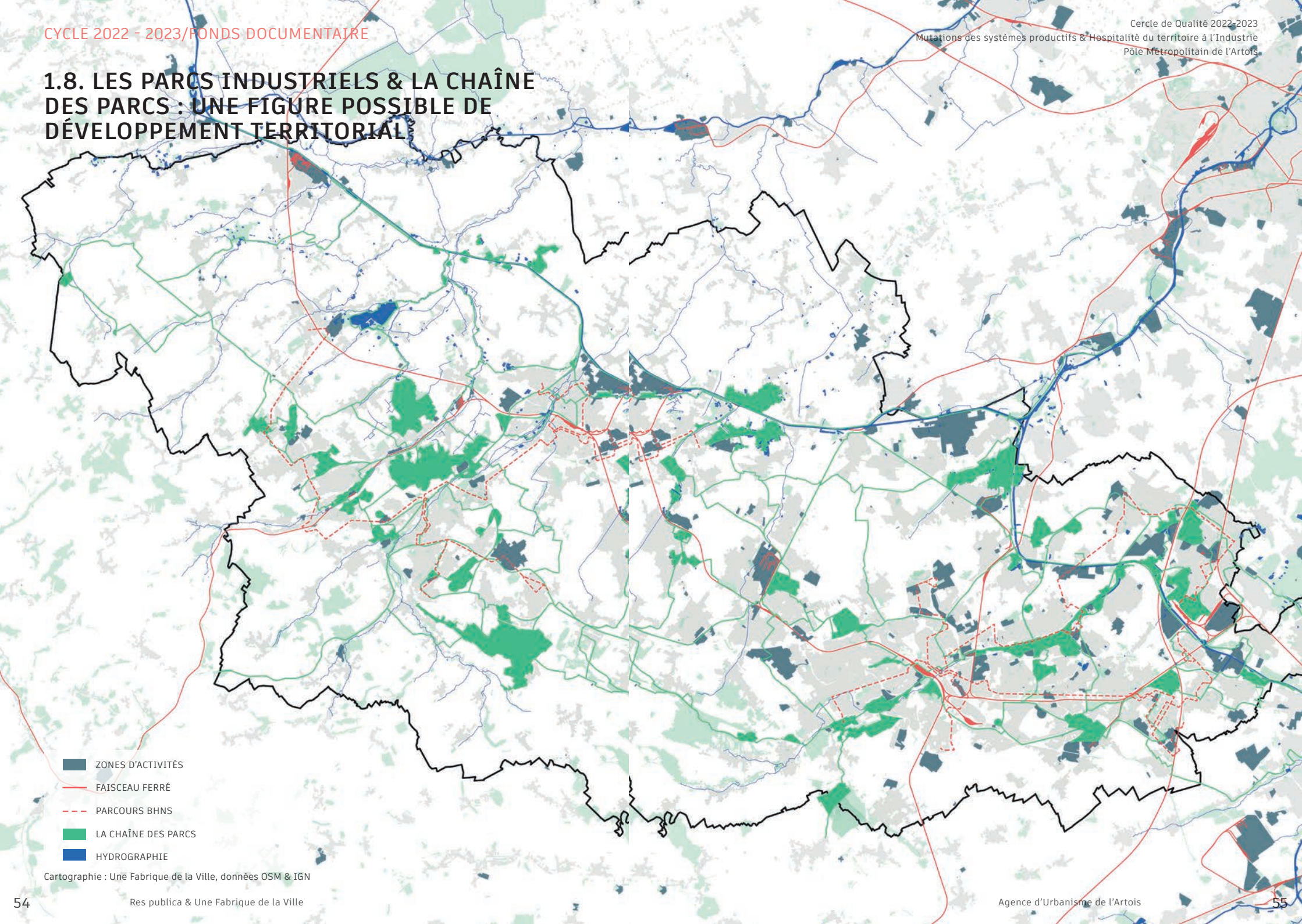

Cartographie : Une Fabrique de la Ville, données OSM & IGN

1.9. EXCELLENCE ARCHITECTURALE, BÂTIMENTS-OUTILS & ESPACES PRODUCTIFS

CITÉ DE LA CONSTRUCTION DURABLE, GRANDS ATELIERS, VILLEFONTAINE, 2002

MOA : ministère de la Culture, DRAC Rhône-Alpes//MOE : Lipsky+Rollet//Programme : 1500 m² (Pôle d'enseignement, de recherche et d'expérimentation, regroupant six écoles d'architectures, les Beaux-Arts, une école d'ingénieur et le CSTB.)

EXTRAIT DU TRAVAIL DE RÉFÉRENCE, RÉALISÉ POUR EURALOGISTIC, FLORENCE LIPSKY, 2020

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE EN BIOTECHNOLOGIES, NANTES, 2006

MOA : Nantes Métropole, SEM Nantes Aménagements//MOE : Lipsky+Rollet//Programme : 2939 m² (rénovation & restructuration d'une halle industrielle en pépinière d'entreprises spécialisées en biotechnologies, laboratoires, bureaux, salle de réunion commune, espace de convivialité).

EXTRAIT DU TRAVAIL DE RÉFÉRENCE, RÉALISÉ POUR EURALOGISTIC, FLORENCE LIPSKY, 2020

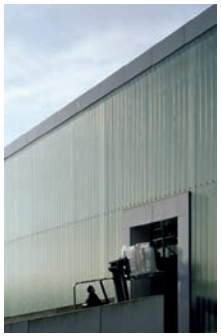

LENSVELT FACTORY & OFFICE INDUSTRIAL AREA, 1999, PAYS-BAS

MOA : Lensvelt BV//MOE : Wiels Arets// / Programme : 6230 m² (entrepôt, usine, bureaux et showroom)

EXTRAIT DU TRAVAIL DE RÉFÉRENCE, RÉALISÉ POUR EURALOGISTIC, FLORENCE LIPSKY, 2020

CITÉ ARTISANALE DE VALBONNE, 2007

MOA : ville de Valbonne//MOE : Pierre-André Comte, Stéphane Vollenweider//Programme : 4200 m² (SU) pour l'artisanat

EXTRAIT DES RÉFÉRENCES ARCHITECTURALES MOBILISÉES POUR LA FICHE DE LOT DE QUADRAPARC, LAQ

2 – TABLE RONDE

UNE INDUSTRIE ET UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIFS POUR LA JEUNESSE/UNE FORMATION ÉVITANT LES DÉCROCHAGES ET FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Cette table ronde prolonge les débats et les conclusions de l'atelier du 5 avril 2023, organisé dans les locaux prestigieux de l'Université de l'Artois et de la Faculté des Sciences de Lens. Cet atelier s'est appuyé sur les résultats de l'enquête en ligne « Mon avenir en Artois » et les discussions menées lors de l'atelier Jeunesse du 28 février au stade Bollaert. La question de l'attractivité des métiers industriels ainsi que celle des besoins territoriaux et sociaux de la jeunesse du territoire avaient été soulevées.

Deux enjeux ont été proposés au débat :

- *S'appuyer sur la formation comme facteur de développement et accompagner l'accès aux métiers, éviter tous les décrochages ;*
- *Développer l'attractivité et l'hospitalité du territoire pour les jeunes.*

Note : Chacune des tables rondes est associée à un fonds documentaire qui permet de restituer quelques données essentielles, à l'appui des débats. Les documents utiles à la compréhension ou l'approfondissement de la lecture sont indiqués à la suite des interventions.

TABLE RONDE : UNE INDUSTRIE ET UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIFS POUR LA JEUNESSE/UNE FORMATION ÉVITANT LES DÉCROCHAGES ET FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT

MARC TELLIEZ, PROVISEUR DU LYCÉE HENRI SENEZ À HÉNIN-BEAUMONT, COORDONNATEUR DU COMITÉ GRAND ARTOIS

« Des contacts accrus entre le monde de la formation et celui de l'entreprise pour une meilleure connaissance des besoins d'emplois et de la réalité des métiers »

« La voie professionnelle est en cours de transformation en renforçant le contact avec les entreprises dans les établissements scolaires.

En préfiguration de la réforme en cours portée par le ministère de l'Éducation nationale, le Comité Grand-Artois travaille de longue date à renforcer le lien entre les filières de formation professionnelle et les entreprises, en fédérant 36 lycées du territoire.

Par exemple, en lien avec ENEDIS et des besoins en électrotechniques, nous avons réuni 12 lycées professionnels pour définir la façon dont ceux-ci peuvent se coordonner pour répondre aux besoins de compétences.

Concernant la formation accélérée, nous avons développé des dispositifs de seconde et de première en apprentissage, qui initient quelque chose de très intéressant pour permettre à un apprenti d'accumuler du savoir et de l'expérience avant d'entrer dans la vie professionnelle. »

BRUNO LAJARA, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL D'ENVOL, CENTRE D'ARTS ET DE TRANSFORMATION SOCIALE

« Ne pas oublier les jeunes en difficulté sur le territoire. Développer l'employabilité des jeunes à travers l'acquisition des compétences comportementales. »

« Il y a un problème concernant l'employabilité des jeunes qui décrochent, les NEET (Not In Education, Employement or Training) du territoire qui font face au risque de devenir invisibles, de sortir du champ de la formation et de l'emploi.

Comment aller chercher les invisibles sur le territoire ? Où vont les jeunes sortis du parcours scolaire ?

Certains jeunes n'ont pas vu, depuis une ou deux générations, leurs parents, leurs entourages travailler. Cela a des conséquences sur les projections dans la scolarité et vers l'emploi, la perception de l'utilité d'apprendre… Nous accompagnons les jeunes sur la façon de travailler, avec tout un travail sur les "soft skills" soit les compétences comportementales qui s'avèrent nécessaires pour permettre aux jeunes d'accéder et de se maintenir en formation ou en emploi. La Mission de lutte contre le décrochage scolaire fait déjà un gros travail à ce sujet.

Un travail partenarial est nécessaire, notamment avec les Missions locales.

L'Envol est aussi une ressource pour accompagner les jeunes à travers le dispositif des classes-départs et aussi un Tiers-Lieu, sur lequel nous sommes en train de travailler, pour l'inclusion des jeunes de 16 à 25 ans.

Le territoire dispose de nombreuses écoles de production, qui sont autant d'exemples d'apprentissages alternatifs. Cette croissance est positive, mais le territoire reste marqué par la précarité de la jeunesse pour laquelle nous devons nous mobiliser.»

→ 2.1. Portrait de la jeunesse du territoire, pp. 70-75.

OLIVIER DURTESTE, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'UIMM HAUTS-DE-FRANCE

« Développer l'apprentissage par des solutions cousues main pour le territoire»

« L'UIMM, le Conseil régional et Stellantis développent actuellement un outil de formation qui sera prochainement inauguré pour réunir les partenaires de la formation (Rectorat, Région) et les acteurs industriels pour développer les compétences autour de l'électromobilité. Ici, en Artois, nous savons travailler collectivement.

Nous avons cependant besoin d'un focus plus large sur le sujet de l'attractivité du secteur industriel.

Sur ce territoire complexe, nous avons besoin de solutions "cousues-main", de travailler en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire.

L'enjeu est autant d'améliorer les filières d'apprentissage que de donner envie aux jeunes de s'engager dans ces cursus. »

MICHEL RICHARD, PDG D'AGILICE

« Impliquer les professeurs et les collèges. »

« La question de la porosité entre l'école et l'entreprise ne concerne pas seulement les jeunes : un travail de diffusion est à faire aussi auprès des professeurs, qui sont des relais importants pour les choix d'orientation des élèves.

L'orientation se fait de préférence vers les filières générales qui sont perçues comme plus prestigieuses. Les filières professionnelles et technologiques sont moins valorisées et cette orientation se joue dès le milieu du collège. L'UIMM développe une exposition itinérante "La Fabrique 4.0" qui permet d'aller au contact des jeunes. Ces actions pourraient être encore développées en impliquant davantage les professeurs des collèges et les entreprises pour défendre les métiers industriels et les carrières qu'ils permettent.»

→ 2.3.4. Le regard des jeunes sur l'industrie et ses métiers, pp. 84-85.

MARIE FRANCINE FRANÇOIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES, CALL

« Une compréhension des compétences stratégiques pour l'accès à l'emploi & l'importance de la formation continue »

« L'acquisition de compétences se fait mieux lorsqu'on sait que l'on nourrit stratégiquement son cursus professionnel.

De plus, dans le contexte du vieillissement de la population et l'allongement des carrières, l'offre de formation continue reste très importante et stratégique pour les besoins de recrutement du secteur industriel. »

ANDRÉ KUCHCINSKI, MAIRE D'HULLUCH, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL, PRÉSIDENT DU SIZIAF

« Rapprocher les lieux de formations des entreprises.»

« Les zones industrielles évoluent et deviennent des lieux de vie qu'on essaye de rendre les plus agréables possibles pour les travailleurs du site, mais aussi pour les riverains.

Un lycée professionnel au cœur d'un site industriel renforcerait la vie de ces sites et permettrait aussi de faire évoluer la vision des jeunes de l'entreprise.

Cela serait intéressant pour développer l'accessibilité et la desserte de ces sites. Un lycée ou un centre de formation dans ces espaces amènerait beaucoup à la fois pour la vie des sites industriels et les cursus de formations. »

MARC TELLIEZ, PROVISEUR DU LYCÉE HENRI SENEZ À HÉNIN-BEAUMONT, COORDONNATEUR DU COMITÉ GRAND ARTOIS

« L'industrie doit aussi ouvrir ses portes»

« Le travail d'attractivité des métiers productifs doit aussi être mené par les entreprises.

Nous avons récemment mené le programme "CAP sur l'Industrie" qui permettait à des collégiens de visiter les entreprises. Nous avons réussi à mobiliser près de 1000 jeunes, mais notre principale difficulté a été la réticence des entreprises à ouvrir leurs portes. Nous avons aussi besoin que les entreprises soient sensibilisées à aller au contact des jeunes.

En lien avec les dynamiques RSE, il est nécessaire de développer les immersions et les espaces de contact entre les jeunes, les entreprises et les chefs d'entreprise. C'est toute une culture commune à développer. »

→ 2.3.2. Synthèse de l'enquête «mon Avenir en Artois», pp. 80-81.

→ 2.3.4. Le regard des jeunes sur l'industrie et ses métiers, pp. 84-85.

DELPHINE CANDILIER, RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES D'AQUARESE

« Développer la lisibilité des cursus possibles pour l'accès aux métiers. L'importance de l'entourage pour l'attractivité des métiers industriels. »

« Qu'importe les âges, j'observe des attentes importantes des salariés quant aux possibilités de mobilité douce et les facilités de desserte des sites et à la question environnementale. Le site industriel (et ses qualités) joue donc un rôle dans les possibilités de recrutement.

De mon expérience en tant que responsable des ressources humaines, j'observe que : pour un même métier, nous pouvons recruter des personnes avec des cursus très différents. Par exemple, pour un même poste d'ingénieur, nous avons deux personnes issues l'une de la filière générale et d'une école d'ingénieur et une autre qui a débuté avec un CAP. Il semble donc nécessaire d'apporter une lisibilité sur la diversité des chemins possibles pour arriver à un métier. De plus, les compétences complémentaires et la motivation restent décisives pour le recrutement. L'anglais pour nous qui travaillons beaucoup à l'international est très important et nous avons des difficultés à trouver de bons techniciens qui parlent anglais.

Les difficultés de recrutement restent un problème sociétal dans lequel les représentations de la famille et de l'entourage sont importantes, bien que les niveaux de salaires aient fortement évolué et soient aujourd'hui bien supérieurs à d'autres métiers.»

KATHLEEN STERCKX, MANAGER DU SITE INCUBATHOR, GENK, BELGIQUE

« Développer un écosystème d'innovation en mettant en lien l'Université, le développement économique et la formation, l'exemple de ThorParc à Genk»

« J'observe qu'à Genk, ancien territoire minier, nous avons été confrontés à des problématiques similaires de chômage et de fermetures d'industrie. Nous nous sommes posé la question de l'objectif visé à long terme : comment arriver à un futur confortable qui permette à la population d'avoir un emploi proche du lieu d'habitat ? ThorPark s'inscrit dans cet objectif. Nous avons fait le choix de nous spécialiser sur deux domaines porteurs : les énergies renouvelables et les technologies numériques/smart industries. Toutes nos activités se focalisent autour de ces sujets et réunissent les acteurs publics, les acteurs de la formation, l'Université et les entreprises pour coopérer autour de la réinvention de ce site.

Deux sites ont été développés :

EnergieVillle réunit des laboratoires l'Université de Liège et de grands centres de recherche et accueille des entreprises. Ce site nous permet d'unir nos forces pour avoir une visibilité à l'échelle régionale, mais aussi européenne.

Le Campus T2 offre un accueil au public qui souhaite se former aux outils numériques et techniques, de 8 à 88 ans. Cela permet d'avoir des structures éducatives sur le terrain et aux jeunes de se projeter dans un métier à l'avenir. »

FLORENCE LIPSKY, ARCHITECTE-URBANISTE, COFONDATRICE DE L'AGENCE LIPSKY-ROLLET

«Réunir le savoir et la production : le modèle urbain du Campus. »

« En France, nous sommes plutôt réservés sur la notion de Campus. Aujourd'hui la R&D est un atout pour la France, qu'il ne faut pas maintenir éloignée des lieux de production. Plus on qualifie le savoir, plus on devient efficace.

Le modèle de Campus permet des échanges informels, des travaux et des réflexions communes. Les Campus paysagers en Angleterre constituent de bons exemples d'aménagement, à la fois urbains et paysagers. Ils permettent de réunir en un lieu le savoir et la production.»

JEAN-LOUIS SUBILEAU, URBANISTE, AMÉNAGEUR & FONDATEUR D'UNE FABRIQUE DE LA VILLE

« L'animation et la mobilité dans les zones industrielles seront décisives pour développer l'attractivité de ces sites auprès des futurs salariés (et habitants). »

« L'atelier qui s'est tenu le 5 avril à la Faculté des Sciences de Lens a montré un besoin de recrutement de haut niveau. Or, on observe à cet égard une difficulté dans la mesure où ce sont les profils les plus qualifiés qui quittent le territoire et que son attraction résidentielle est faible pour les cadres de l'extérieur.

Cela met en exergue un risque de décrochage et d'un développement territorial à deux vitesses.

La question de la mobilité est fondamentale sur le territoire et constitue une responsabilité importante des élus locaux et des collectivités.

La desserte, le lien avec les gares et les lieux d'éducation ainsi que l'animation des zones d'activités seront décisifs pour que les personnes qui travaillent sur le territoire y habitent aussi, afin d'équilibrer les fonctions productives et résidentielles.»

→ 2.3.3. Les préconisations des jeunes pp. 82-83 & 2.4. Le tissu industriel territorial, pp. 86-87

ALAIN BAVAY, PRÉSIDENT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

« Dépasser les actions et les réflexions en vase clos. Ce qu'il reste à construire… »

« Pour nous, responsables politiques, les échanges qui ont eu lieu montrent ce qu'il y a encore à développer. Le Cercle de qualité permet de construire le 1er étage de la fusée et de dépasser les actions et les réflexions en vase clos.

Les liaisons entre les lycées et les entreprises sont particulièrement importantes, le Comité Grand Artois est une véritable ressource pour accompagner les jeunes vers la vie professionnelle.

Le modèle de la génération précédente, principalement orienté vers la tertiarisation de l'économie, semble fini.

Aujourd'hui il s'agit de rapprocher la production de la consommation.

Les pratiques de mobilité ont aussi beaucoup évolué. Le sujet est à reconstruire pour répondre aux besoins contemporains.

Cela constitue beaucoup de sujets de réflexion, à porter à tous les niveaux pour pouvoir avancer sur ces questions.»

2 – FONDS DOCUMENTAIRE

LA JEUNESSE DU TERRITOIRE & L'ACCÈS À LA FORMATION ET AUX MÉTIERS

INDEX

2.1.1. Le(s) territoire(s) – archipel de la jeunesse
pp. 70-71

2.1.2. La jeunesse & l'accès à la formation initiale
pp. 72-73

2.1.3. L'accès à l'emploi pour la jeunesse du territoire
pp. 74-75

2.2. La démarche d'implication de la jeunesse, portée par le territoire
pp. 76-77

2.3.1. Méthodologie de l'enquête «mon avenir en Artois»
pp. 78-79

2.3.2. Synthèse de l'enquête «mon Avenir en Artois»
pp. 80-81

2.3.3. Les préconisations des jeunes pour le territoire
pp. 82-83

2.3.4. Le regard des jeunes sur l'industrie et ses métiers
pp. 84-85

2.4. Le tissu industriel du territoire
pp. 86-87

2.1.1. PORTRAIT : LE(S) TERRITOIRE(S) – ARCHIPEL DE LA JEUNESSE

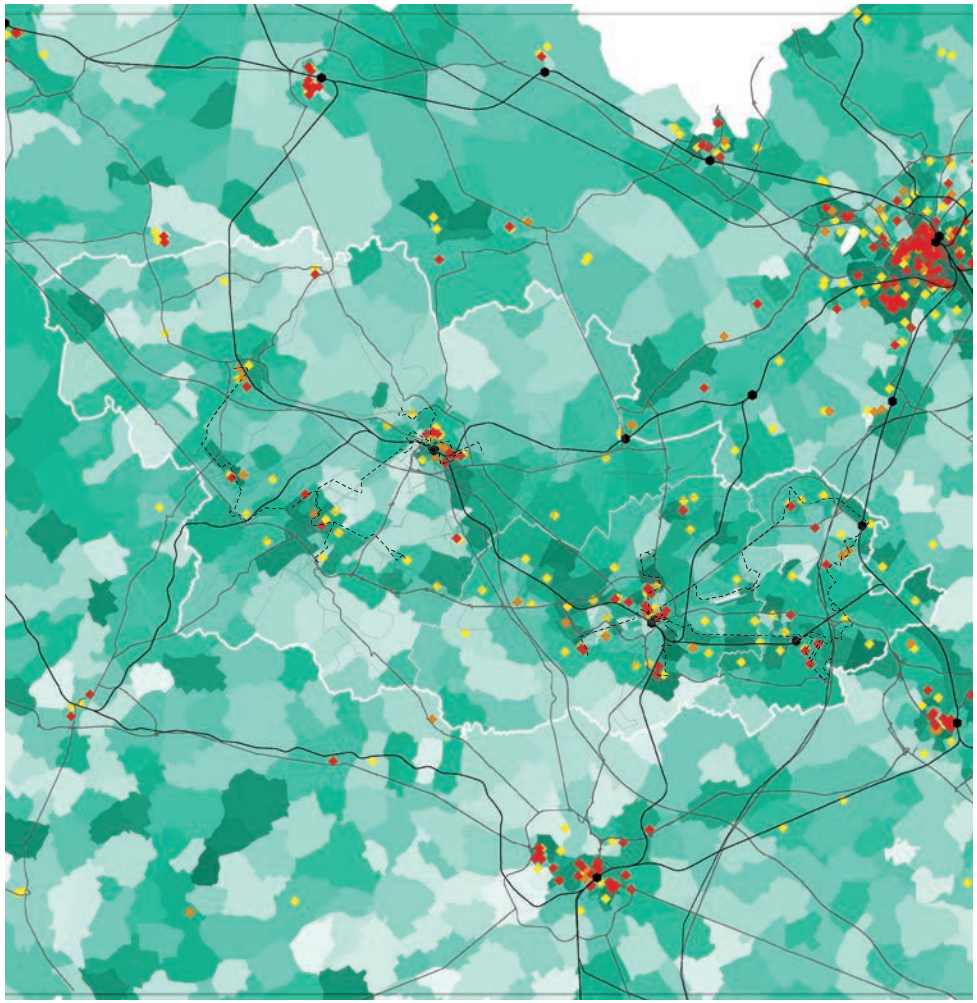

Échelle : 1/300 000

15 %

50 %

PART DE LA POPULATION DE – DE 30 ANS EN 2019, données à l'IRIS, source INSEE 2021, Recensement de la population

DES STRUCTURES ÉDUCATIVES, DIFFUSES SUR LE TERRITOIRE

- Enseignement supérieur
- Lycée
- Collège

SYSTÈMES DE MOBILITÉ

- Les voies ferrées et les gares
- Principales infrastructures routières (réseau magistral)
- Le tracé du BHNS

Cartographie : Une Fabrique de la ville
Source donnée : IGN open data, INSEE, données AULA

→ Près d'un habitant sur 3 du PMA a moins de 25 ans, soit 205 000 jeunes (total PMA : 645 000 habitants)

Source : AULA , 2023

→ 113 723 jeunes de 15 à 29 ans, soit 18 % de la population du PMA. (France : 13 %)

Au total, 37,4 % de la population du PMA à moins de 30 ans (France métropolitaine : 35,3 %, Région : 37,7 %)

Source : INSEE, RP, 2019

→ des structures éducatives réparties sur un territoire multipolaire de 55 km de long et 30 km de large, rendant les déplacements vers les lycées et les établissements d'enseignement supérieur difficiles.

→ un territoire en archipel : 26 % des habitants s'estiment contraints dans l'organisation spatiale de leur mode de vie.*

Plus d'1/4 de la population est en difficulté face au fonctionnement du territoire en réseau, avec une surreprésentation des publics vulnérables (foyer monoparental, retraité, ressources <1500 €/mois).

* Enquête réalisée par téléphone auprès de 1000 personnes habitant le territoire.
Source : AULA , 2020

→ Une population qui vieillit et un enjeu à garder (et attirer) les jeunes sur le territoire

Source : AULA, 2023/à partir des projections Omphale

2.1.2. PORTRAIT : LA JEUNESSE & L'ACCÈS À LA FORMATION INITIALE

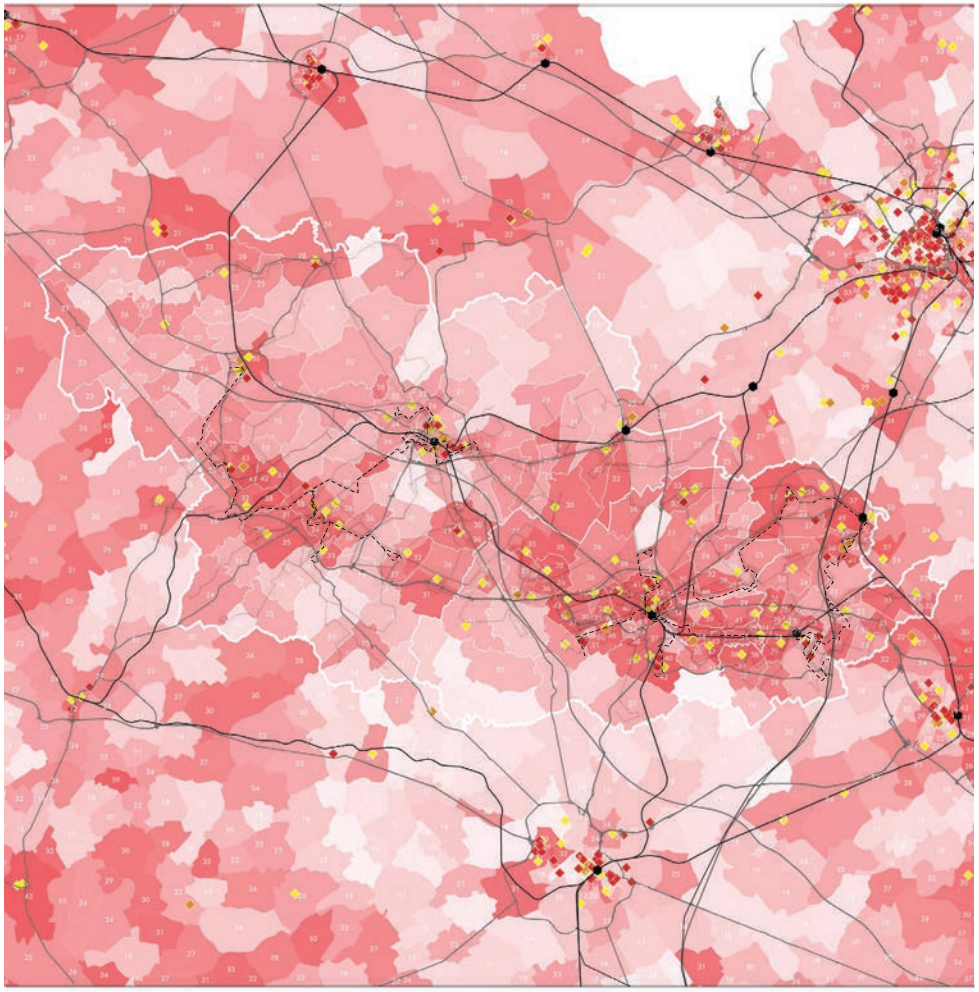

Échelle : 1/300 000

15 %

50 %

PART DE LA POPULATION SANS DIPLÔME DE PLUS DE 15 ANS (source : INSEE 2021, Recensement de la population)

STRUCTURES ÉDUCATIVES

- Enseignement supérieur
- Lycée
- Collège

SYSTÈMES DE MOBILITÉ

- Les voies ferrées et les gares
- Principales infrastructures routières (réseau magistral)
- Le tracé du BHNS

Cartographie : Une Fabrique de la ville
Source données : IGN open data, INSEE, données AULA

→ Une majorité d'élèves au lycée scolarisée en filières professionnelles et technologiques sur le territoire.

Environ 23 000 lycéens scolarisés sur le territoire en 2022, distribués par type de filière :

- Professionnelle : 40 %
- Générale : 40 %
- Technologique : 20 %

Source : INSEE, Base donnée Éducation des QPV, 2022

→ Le décrochage scolaire touche 13,6 % des jeunes du territoire de 16 à 24 ans (France : 8,7 %, + 5 points, Région : 12 %, +1,6 points)

Source : INSEE, 2015

→ Un territoire caractérisé par la vulnérabilité de sa jeunesse : 23,8 % des 15-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation sur le territoire. (Région : 20,2 % France : 16,3 %, Europe : 10,8 %).

Source : INSEE, 2019 – traitement : Observatoire des territoires, ANCT

2.1.3. PORTRAIT : L'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LA JEUNESSE DU TERRITOIRE

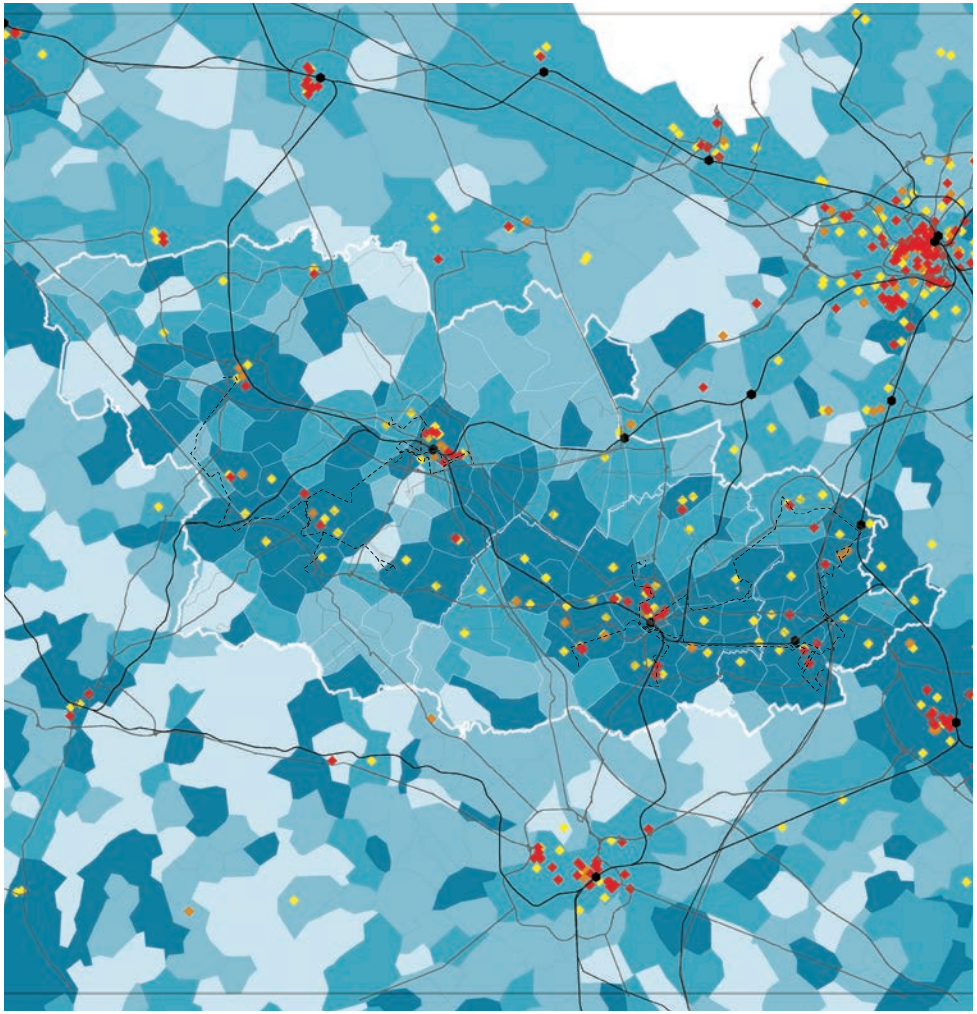

Échelle : 1/300 000

15 %
50 %

TAUX DE CHÔMAGE DES 15-24 ANS, source INSEE 2019, Recensement de la population

STRUCTURES ÉDUCATIVES
- Enseignement supérieur
- Lycée
- Collège

SYSTÈMES DE MOBILITÉ
- Les voies ferrées et les gares
- Principales infrastructures routières (réseau magistral)
- Le tracé du BHNS

Cartographie : Une Fabrique de la ville
Source donnée : IGN open data, INSEE, données AULA

→ **Le taux d'activité des jeunes est important sur le territoire : 42,6 %** (MEL : 35,1 %, Région Hauts-de-France : 40,2 %, France : 40,3 %)

→ **le chômage touche 38,7 % des jeunes actifs (15-24 ans)**, + 11,5 pts par rapport à la moyenne nationale (27,2 %),+ 4,6 pts par rapport à la Région Hauts-de-France (34,1 %).

À noter : la région Hauts-de-France est la plus touchée par le chômage des jeunes à l'échelle de la France métropolitaine.

Le taux de chômage des jeunes est cependant en cours de diminution et s'approche des niveaux de 2008.

Source : INSEE, RP, 2019, 2013, 2008

TAUX DE CHÔMAGE SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LA DURÉE DEPUIS LA SORTIE DE FORMATION INITIALE EN 2021

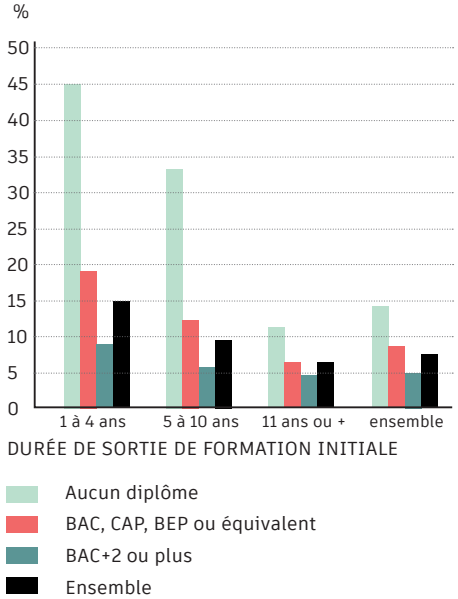

Source : INSEE, enquête Emploi, 2021

Après 10 ans d'expérience professionnelle : le risque d'être au chômage se réduit, mais les écarts entre les personnes disposant d'un diplôme et celles non diplômées perdurent. Les personnes non diplômées restent plus exposées au chômage.

→ L'accès à l'emploi est dépendant de l'accès à la formation.

→ L'orientation puis le maintien en formation sont majeurs pour l'avenir des jeunes du territoire.

2.2. LA DÉMARCHE D'IMPLICATION DE LA JEUNESSE, PORTÉE PAR LE TERRITOIRE

Les principales étapes de la mobilisation des jeunes du territoire :

< ENQUÊTE (NOVEMBRE – JANVIER) >

28/02/23
ATELIER JEUNESSE
STADE BOLLAERT-DELELIS, LENS

05/04/23
CERCLE DE QUALITÉ
ATELIER 2 : COMPÉTENCES & FORMATIONS

25 MAI
PLÉNIÈRE DU CERCLE DE QUALITÉ

30/06/23
GRAND FORUM

DIAGNOSTIC

Enquête* «Mon avenir en Artois»

Un questionnaire a été diffusé du 25 novembre 2022 au 31 janvier 2023.

De nombreux acteurs ont été mobilisés pour la diffusion auprès des jeunes : lycées, Université d'Artois, Missions locales, PLIE, Pôle Emploi, structures d'éducation populaire…. Au total, le questionnaire a reçu 1047 réponses, avec une majorité de très jeunes publics (65 % des répondants ont 17 ans ou moins) ce qui tient au mode de diffusion du questionnaire.

APPROFONDISSEMENT

Atelier Jeunesse*

Un atelier a été organisé le 28 février au stade Bollaert-Delelis à Lens en présence d'une cinquantaine de jeunes issus de différentes structures éducatives du territoire : les lycées Carnot et Jean Bertin (Bruay - La Buissière), le lycée Henri Senez (Hénin-Beaumont), les missions locales de l'Artois et de Lens-Liévin, ainsi que l'Université de Lens.

La journée a été rythmée par des auditions avec des acteurs de l'emploi et de la formation, des ateliers thématiques et des débats.

ANALYSE & DÉBATS

Atelier 2 Compétences & Formations

La 2e séquence de l'atelier « La Jeunesse du territoire, la formation initiale et les métiers productifs» s'appuie sur l'analyse des résultats du questionnaire, croisée avec des données statistiques à l'échelle territoriale et nationale.

Les principales thématiques du questionnaire sont reprises ici :

L'hospitalité & l'attractivité du territoire

- Les jeunes et leur avenir (formation et emploi)
- L'image de l'industrie

RESTITUTION & CONCLUSIONS

Grand Forum

Des jeunes volontaires ont été invités à participer et s'exprimer au cours du Grand Forum de juin 2023 afin de réaliser un bilan de la démarche d'implication de la jeunesse, organisée par le PMA.

Les conclusions du Cercle de qualité ainsi que les propositions du Forum Jeunesse seront restituées sous forme d'une série de recommandations aux élus et aux acteurs du territoire.

2.3.1. MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE «MON AVENIR EN ARTOIS»

COMPOSITION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire élaboré pour le PMA par Res publica avec l'aide d'Une Fabrique de la Ville, de Laurent Duquenne (Mission Bassin minier) et de Natasha Lacroix (Université d'Artois), était composé de 4 sections :

- **« Mon identité »** : recueil du profil (âge, genre, ville habitée, situation scolaire/professionnelle…) tout en garantissant l'anonymat des répondants
- **« Mon territoire »** : recueil de la perception qu'ont les répondants du territoire du PMA (s'y plaisent-ils ? Veulent-ils y rester vivre ou travailler ? Quels en sont les points forts et les points faibles ?)
- **« Mon avenir » :** saisir la manière dont les répondants envisagent leur avenir du point de vue de la formation et de l'emploi
- **« Mon regard sur l'industrie » :** identifier ce que les répondants savent de l'industrie et comment ils la perçoivent

DIFFUSION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire a été diffusé du 25 novembre 2022 au 31 janvier 2023, sur une plate-forme en ligne dédiée à la démarche.

Afin d'obtenir un maximum de réponses, le PMA a mobilisé les acteurs du territoire en contact avec les publics relais : lycées, Université d'Artois, Missions locales, PLIE, Pôle Emploi, structures d'éducation populaire….

Le Pôle Métropolitain de l'Artois remercie l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés autour de la démarche.

Une journée de rencontres de proximité a été organisée le 13 janvier 2023 afin d'aller à la rencontre de jeunes sur le terrain (lycée Carnot de Bruay- La Buissière, IUT de Lens, parvis de la gare de Lens) et de leur faire répondre au questionnaire.

Au total, 1047 personnes ont répondu au questionnaire.

PROFILS DES RÉPONDANTS

→ Âge : Près de 65 % des répondants sont mineurs. Ce résultat s'explique par le mode de passation du questionnaire qui a privilégié les lycées du territoire.

→ Genre : 50,8 % des répondants au questionnaire sont de genre masculin. Les hommes représentent 44,2 % des répondants habitant au sein du PMA et 51,2 % des répondants en formation ou en emploi au sein du PMA.

Ces chiffres sont inférieurs à la part d'hommes âgés de 15 à 24 ans qui vivent au sein du PMA : le recensement effectué par l'INSEE en 2019* fait apparaître que 51,5 % des habitants du PMA âgés de 15 à 24 ans sont des hommes.

→ Lieu de résidence : Près de 80 % des répondants habitent au sein du périmètre du Pôle Métropolitain de l'Artois. Parmi eux, 51,9 % habitent la CABBALR et seulement 9,5 % habitent la CAHC.

→ Lieu de formation, d'emploi, de recherche d'emploi/de formation : La grande majorité des répondants (95,9 %) sont en formation, en emploi ou en recherche d'emploi/de formation au sein du PMA.

→ Situation scolaire et professionnelle : 96,9 % des répondants mineurs (15-17 ans) sont en formation. La part des répondants scolarisés âgés de 15 à 17 ans est supérieure de 2,3 points à celle du PMA. Le recensement effectué par l'INSEE en 2019* révèle en effet que 94,6 % des habitants du PMA âgés de 15 à 17 ans sont scolarisés.

La part de répondants au chômage est inférieure à la moyenne du territoire. 11,7 % des répondants indiquent être en recherche d'emploi, alors que le taux de chômage des 15-24 ans vivant au sein du PMA s'élevait à 38,7 % en 2019.

2.3.2. SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE «MON AVENIR EN ARTOIS»

→ La perception du territoire : globalement positive, mais des problèmes sociaux et spatiaux qui persistent

(mobilité, accès et maintien en formation, accès aux métiers et aux secteurs recruteurs).

Les résultats du questionnaire et les échanges lors de l'atelier du 28 février démontrent un **attachement des jeunes du PMA à leur territoire**. Ils déclarent en grande majorité aimer y vivre. Ils citent notamment la diversité des commerces, des activités et des services, l'histoire et la qualité de vie parmi les atouts du territoire.

Ils sont cependant nombreux à vouloir partir vivre ailleurs, principalement en raison des opportunités qui s'offriront à eux en termes d'emploi et de formation, mais aussi par simple envie de changement.

L'emploi, les mobilités et le dynamisme du territoire représentent les principales préoccupations des jeunes.

L'accès à l'emploi conditionne le choix du lieu de vie pour nombre d'entre eux.

À travers les réponses au questionnaire et les travaux de l'atelier, nous constatons qu'une part importante de jeunes souligne **les disparités entre les territoires en termes d'activités et d'infrastructures (mobilités, commerces, évènements…), au détriment des villes et villages les moins peuplés.**

→ La projection vers l'avenir : l'ambition et les ressources économiques constituent des ressorts importants pour permettre aux jeunes d'accéder à la formation.

Le rôle de l'orientation est important dans ce cas pour permettre aux jeunes de se projeter dans un métier. Les jeunes interrogés dans le cadre de cette démarche souhaitent en grande majorité poursuivre leurs études/leur formation, afin d'exercer le métier qu'ils souhaitent et de gagner un salaire plus avantageux.

L'accès à l'emploi représentant un sujet de préoccupation majeure, de nombreux jeunes souhaitent suivre une formation intégrant un volet de professionnalisation.

La majorité des jeunes interrogés affirment savoir quel métier ils souhaiteraient exercer à l'issue de leurs études. L'atelier a révélé une inadéquation entre les secteurs d'emploi plébiscités par les jeunes et les secteurs d'emploi porteurs du territoire.

→ un rapport aux métiers qui évolue : une exigence de sens, de l'utilité perçue (dans ce cas, l'industrie comme processus de transformation et de fabrication peut se positionner) et l'exigence d'un équilibre entre la vie professionnelle et le travail (temps libre, salaires, bonnes conditions de travail…)

Le niveau de salaire, les conditions de travail, l'épanouissement, le sentiment d'être utile et les possibilités d'évolution constituent, dans cet ordre, les principales attentes des jeunes envers leur futur emploi.

→ Les perceptions de l'industrie : un déficit d'attractivité des métiers industriels pour les jeunes, avec des représentations persistantes à dépasser : travaux très physiques, masculins, mal rémunérés, peu épanouissants, destructeurs de l'environnement. Ceci témoigne aussi d'un manque de contact avec les métiers industriels et ce qu'ils peuvent offrir aujourd'hui.

La filière industrielle est globalement perçue comme polluante, source de mauvaises conditions de travail (répétition, travail à la chaîne, horaires…) et peu rémunératrice pour les salariés.

La fresque de l'industrie réalisée à l'occasion de l'atelier a permis d'affiner la compréhension de leurs représentations.

Ainsi, après avoir entendu des représentants du secteur industriel, plusieurs groupes de jeunes ont fait part d'une perception différenciée et de plus en plus positive entre ce qu'était la filière par le passé, ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle pourrait devenir.

2.3.3. LES PRÉCONISATIONS DES JEUNES POUR LE TERRITOIRE

Extraits des propositions de la jeunesse pour le territoire (Forum Jeunesse du 28/02/23) :

Comment se déplacer plus facilement sans voiture ?

«

RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ TERRITORIALE

→ améliorer la desserte du territoire, notamment pour les villes de taille modeste, moins bien desservies que les polarités principales.

→élargir les horaires des transports en commun

→ renforcer l'accès aux transports pour les jeunes (gratuité !)

DÉVELOPPER LES MODES DE DÉPLACEMENT ALTERNATIFS

→ favoriser la mobilité douce (sécurité des déplacements), améliorer les espaces publics en ce sens.

→ diversifier l'offre de déplacements (nouvelles liaisons, vélos en libre accès, covoiturage…)

»

À quoi ressembleront nos villes dans un contexte de changement climatique ?

«

PROTECTION DES RESSOURCES

→ plus d'énergies renouvelables, solaires notamment.

→ protection de la biodiversité, la végétalisation et de la ressource en eau

→ un meilleur traitement des déchets et du recyclage

DES MOBILITÉS ADAPTÉES

→ l'électromobilité développée (bornes de recharge)

→ des espaces publics plus confortables (route notamment)

DES CONSTRUCTIONS PLUS SOBRES

→ une rénovation des bâtiments privilégiée par rapport à la démolition

→ des maisons autonomes en énergie et des matériaux renouvelables.

»

Quels commerces et activités aimeriez-vous trouver ?

«

UNE OFFRE DE PROXIMITÉ RENFORCÉE

→ plus de commerces de proximité et d'équipements dans les petites communes

→ des horaires d'ouverture plus larges

→ plus de médecins spécialistes

→ une diversification de l'offre sportive

DES LIEUX ET DES ÉVÈNEMENTS POUR SE RÉUNIR

→ plus de vie nocturne (restaurants, bars, boîtes de nuit…)

→ des grands évènements sportifs ou culturels pour se retrouver

→ une accessibilité renforcée aux équipements de culture et de loisir (pass culture, gratuité…)

»

Comment parler positivement du territoire ?

«

LES ÉLÉMENTS À VALORISER

→ la culture et l'héritage du territoire (histoire, traditions, patrimoine)

→ l'agriculture

→ le RC Lens

→ l'offre de loisirs et culturelle

→ les dispositifs en faveur de la jeunesse (aides pour passer le BAFA ou le permis…)

→ les offres d'emploi

LES CANAUX DE COMMUNICATION

→ les réseaux sociaux

→ la publicité, les médias

→ des influenceurs, youtubeurs…

→ le bouche-à-oreille, valoriser le territoire auprès de son entourage

»

2.3.4. LE REGARD DES JEUNES SUR L'INDUSTRIE ET SES MÉTIERS

Extrait de l'analyse du questionnaire «Mon avenir en Artois», Res publica

49,8 % des répondants comprennent l'industrie sous l'angle de la productivité et de l'emploi

19,5 % des participants évoquent des conditions de travail difficiles

12 % des participants évoquent la dégradation de l'environnement

2,6 % des participants évoquent les valeurs humaines associées à l'industrie.

« Pourrais-tu envisager de travailler dans l'industrie ? »

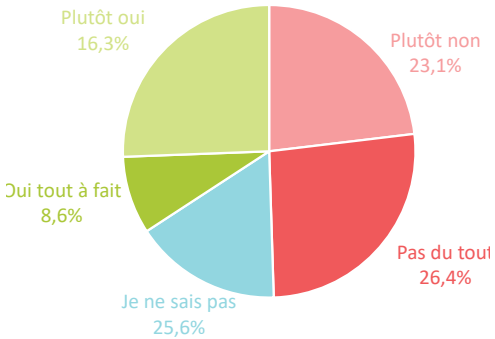

Extrait de l'analyse du questionnaire «Mon avenir en Artois», Res publica

→ Près de la moitié des répondants affirment qu'ils ne pourraient pas envisager de travailler dans l'industrie.

→ Les femmes sont 2 fois moins nombreuses que les hommes à envisager de travailler pour l'industrie.

« Qu'est-ce qui pourrait te convaincre de travailler dans l'industrie ? » :

36,8 % : « Mieux connaître le secteur industriel et en découvrir les métiers. »

24,5 % : « Connaître les conditions de travail. »

23,3 % : « Visiter des entreprises du secteur industriel. »

21,1 % : « Prendre connaissance des salaires proposés. »

À noter : une majorité de répondants (37,2 %) indiquent que « rien ne pourrait les convaincre de travailler dans l'industrie). »

→ Les métiers industriels font face à des représentations persistantes : pollutions et externalités négatives sur l'environnement, conditions de travail difficiles, milieux ou métiers perçus encore comme très masculins…

→ La diffusion de la connaissance des métiers industriels est importante. Des réponses sont à apporter sur la qualité des conditions de travail, préoccupation importante pour la jeunesse.

2.4. LE TISSU PRODUCTIF DU TERRITOIRE

L'industrie dans le PMA :

Près de 22 000 emplois industriels soit un poids économique de l'industrie à + de 16 % des emplois privés soit le 4e secteur employeur du territoire

Source : AULA

À l'échelle nationale, l'industrie est un des secteurs éprouvant le plus de difficultés à recruter (après le secteur de la construction).

L'industrie représente 9,2 % des projets de recrutement 2022, avec une forte hausse en 1 an (+ 24 % de besoins de mains-d'œuvre dans l'industrie, + 31 % des besoins dans le transport et l'entreposage).

Données Pôle Emploi, 2022

Un secteur encore très masculin :

L'écart des projections selon le genre s'appuie sur une réalité sociétale : le secteur de l'industrie connaît le taux de féminisation des métiers le plus faible de France (28,9 %) après le secteur de la construction.

Dans les Hauts-de-France, le taux de féminisation des emplois industriels est inférieur à la moyenne nationale (-4 pts).

Source : INSEE, Enquête emploi, 2018/INSEE, RP, 2016

GRAPHIQUE : ÉVOLUTIONS ET SPÉCIFICITÉS DE L'EMPLOI PRIVÉ (2021)

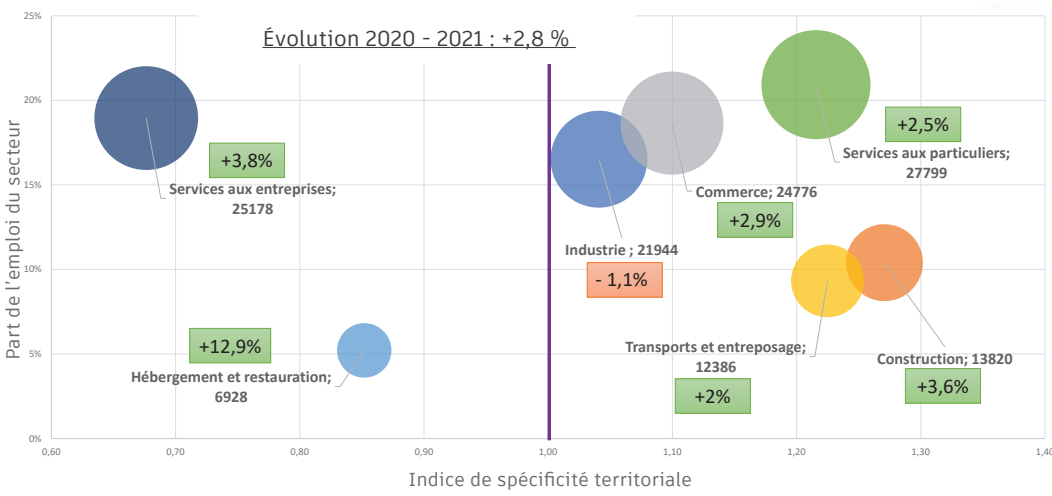

GRAPHIQUE : ZOOM SUR LE SECTEUR INDUSTRIEL (2021)

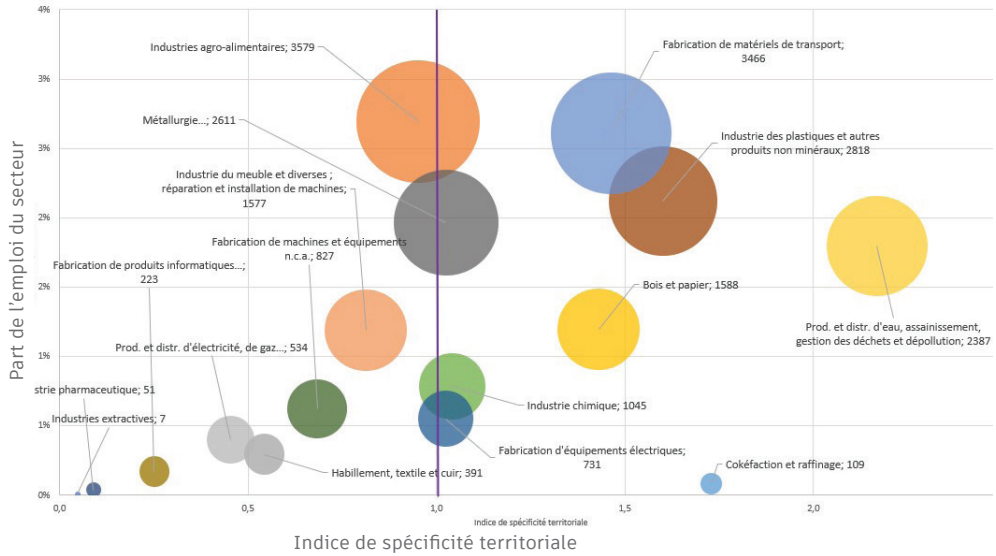

Source et analyse :
Agence d'Urbanisme de l'Artois

3 – TABLE RONDE

L'INDUSTRIE D'AVENIR, DÉCARBONÉE ET CIRCULAIRE PEUT-ELLE CONSTITUER LE NOUVEAU RÉCIT DU TERRITOIRE, RENFORCER SON IDENTITÉ ?

Cette table ronde conclusive met en débat de façon transversale les transformations en cours des systèmes productifs et la façon dont le territoire peut se positionner vis-à-vis des enjeux soulevés.

Elle s'appuie sur l'analyse et la vision prospective, développée par Pierre Veltz tout au long du Cycle 2022-2023, à travers quatre enjeux transversaux :

- *Prendre le tournant de la décarbonation, renforcer le développement endogène du territoire, développer une stratégie globale de coopération ;*
- *Favoriser les synergies autour de la recherche et du développement entre l'Université, les entreprises-majors et les jeunes prometteuses ;*
- *Être plus prospectif, ouvrir les coopérations avec les territoires voisins ;*
- *Du noir au vert, s'appuyer sur un récit commun autour de l'identité de territoire de l'industrie.*

Note : Chacune des tables rondes est associée à un fonds documentaire qui permet de restituer quelques données essentielles, à l'appui des débats. Les documents utiles à la compréhension ou l'approfondissement sont indiqués à la suite des interventions.

TABLE RONDE : L'INDUSTRIE D'AVENIR, DÉCARBONÉE ET CIRCULAIRE PEUT-ELLE CONSTITUER LE NOUVEAU RÉCIT DU TERRITOIRE, RENFORCER SON IDENTITÉ ?

PIERRE VELTZ, URBANISTE, ÉCONOMISTE & SOCIOLOGUE, DIRECTEUR DE L'EPA SACLAY DE 2010 À 2015, GRAND PRIX D'URBANISME 2017

« Construire le récit de la transformation positive du territoire »

« La renaissance industrielle annonce un grand cycle économique et sociétal, très différent de ce que nous avons connu jusqu'alors. C'est une grande aventure qui comporte des promesses et aussi des risques.

À l'échelle européenne, on observe aujourd'hui un développement massif d'activités industrielles sur les franges nord et est de l'Europe. La France n'est finalement pas au cœur de cette dynamique avec une localisation du développement industriel plutôt au Nord (Région Hauts-de-France) et à l'Ouest (Bretagne).

À l'échelle internationale, les changements sont profonds : la qualification et la qualité du travail deviennent plus déterminantes que son coût. L'accès à l'énergie, jusqu'alors peu coûteuse, devient majeur. Les coûts de la décarbonation de l'énergie, l'accès à des ressources qualifiées et surtout le contexte de gouvernance seront décisifs pour l'industrie de demain. L'électromobilité ne concerne pas uniquement la production de batteries et s'inscrit dans une tendance plus globale, parfois appelée "la 2e Révolution électrique".

L'économie se restructure aujourd'hui de façon massive autour de la décarbonation. L'industrie de demain sera décarbonée, mais pas seulement…

Aujourd'hui il est nécessaire de repenser à la fois les produits, mais aussi l'ensemble des process et surtout produire moins. On peut espérer une nouvelle approche en symbiose avec les ressources du territoire : humaines, physiques, eau, foncier, biosphère…Pour ce faire, il faut réussir l'atterrissage, mais aussi l'embrayage territorial, en développant le tissu de services, travaillant les sous-traitances et les circularités locales, anticipant et gérant les risques pour le tissu économique existant. La condition du succès est la coopération à la bonne échelle. Nous sommes face à un enjeu clé des compétences et de l'appropriation. La formation permet l'appropriation et ce sont les jeunes qui développeront l'appropriation sociale. Le réseau des lycées du territoire, l'Université, ses composantes et des actions spécifiques (Groupement d'intérêt public autour de l'électromobilité, le Comité Grand Artois) constitueront autant d'acteurs décisifs et de ressources pour répondre à ces enjeux.

Il faut absolument éviter une société à deux vitesses où l'industrie produit des emplois de plus en plus qualifiés alors que la pauvreté persiste. Les usines ne résoudront pas seules la précarité du territoire.

Un des premiers sujets politiques est la revalorisation des secteurs essentiels, mais maltraités : la santé, l'éducation, le commerce, dans une perspective humano-centrée. Nous devons renverser la perception de la notion de productivité : les personnes qui travaillent au service de la collectivité ont des emplois productifs ! Le plus important est de réussir à construire un récit de la transformation positive du territoire. »

→ 3.1 - 3.7. : Les enjeux de l'industrie et les défis du territoire, pp. 93-113.

JEAN-PHILIPPE LECOINTE, ENSEIGNANT-CHERCHEUR DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS, DIRECTEUR DU LS2E, FONDATEUR DE TECH3E, CHARGÉ DE MISSION À LA VALORISATION DES TRANSFERTS DES TECHNOLOGIES

« Les collaborations des laboratoires de recherche avec les entreprises.»

« Le déficit d'attractivité de l'industrie et de ses procédés en tant que champ de recherche est très sensible. Nous avons beaucoup de mal à recruter des doctorants issus des Universités françaises. Il y a un grand travail à mener pour la valorisation des filières techniques, dès le collège. Une nouvelle école d'ingénieur ouvre en septembre à Béthune, cela engage le renouveau en cours. Développer les classes préparatoires dans les lycées pourrait être intéressant.

À notre échelle, nous développons de nombreux liens avec les entreprises. Le laboratoire LS2E travaille avec de nombreuses entreprises de la région. Dans cette optique, les Conventions industrielles de formation par la Recherche (CIFRE) sont très utiles. Nous avons d'ailleurs une bonne visibilité à l'échelle nationale. Nous avons aussi développé un partenariat historique avec Thyssenkrupp, que nous sommes actuellement en train de renforcer avec la plate-forme Tech3e qui permettra d'accueillir des entreprises et de les faire bénéficier de compétences et d'équipements de l'Université dans une optique d'efficacité énergétique. »

→ 3.8 : L'économie circulaire aujourd'hui, pp. 114.

OLIVIER MESUREUR, COORDINATEUR DES ACTIONS EN FAVEUR DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES TERRITOIRES, DREETS HAUTS-DE-FRANCE

« Les territoires doivent définir une feuille de route et assurer un portage politique fort.»

« Aujourd'hui, nous sommes dans une période extraordinaire en termes de financements disponibles pour le soutien au renouveau productif des territoires : France2030, fonds Ademe, le crédit d'impôt pour l'industrie verte, le fond de transition juste… Pour bénéficier de ces financements, des plans d'action sont à définir avec un portage politique fort. L'Ademe et la DREETS constitueront des ressources. Le projet doit venir des territoires, qui doivent définir une feuille de route.»

TABLE RONDE : L'INDUSTRIE D'AVENIR, DÉCARBONÉE ET CIRCULAIRE PEUT-ELLE CONSTITUER LE NOUVEAU RÉCIT DU TERRITOIRE, RENFORCER SON IDENTITÉ ?

JÉRÔME DEBOUT, DIRECTEUR DES OPÉRATIONS, AQUARESE

« Il est de notre responsabilité, industriels, de faire bouger les lignes.»

« En tant qu'industriels, nous souffrons d'un déficit d'attractivité, en particulier auprès des femmes. Il est aussi de notre responsabilité de faire bouger les lignes, notamment auprès de nos actionnaires, de leur faire comprendre que notre activité est aussi dépendante de notre attractivité. À Aquarese, nous avons su porter des sujets environnementaux auprès de nos actionnaires américains, ce qui n'était pas gagné…

Aujourd'hui, nous espérons pouvoir encore progresser sur ces sujets, avec l'évolution des préoccupations de la génération qui vient. »

EMMANUELLE COSSE, PRÉSIDENTE DE L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT, ANCIENNE MINISTRE DU LOGEMENT

« Anticiper les risques d'éviction, développer l'emploi local.»

Le territoire se transforme très rapidement. Mais le risque d'une société à deux vitesses est fort.

Plusieurs questions se posent : Comment ces dynamiques en cours vont-elles bénéficier à l'emploi local ?

Beaucoup d'habitants du territoire ont du mal à accéder aux emplois qualifiés.

Comment limiter les risques d'éviction ? Il est possible que des effets spéculatifs se créent avec les emplois ramenés par les Gigafactories. Il faut anticiper ces risques, avec des stratégies d'accession maîtrisée à grande échelle. »

FRÉDÉRIC MOTTE, PRÉSIDENT DE LA MISSION REV 3, CONSEILLER RÉGIONAL & CO-FONDATEUR DE CÈDRES INDUSTRIES

« L'appropriation citoyenne des transitions en cours»

« À la fois acteur du territoire et industriel, je représente aussi la mission REV3 qui accompagne les territoires dans les transitions.

Nous avons la conviction qu'il y a de vraies opportunités de fierté pour nos habitants, d'attractivité pour notre territoire, de fierté pour notre jeunesse. Nous devons prendre en compte les difficultés posées par les fractures sociales et territoriales. La réussite du territoire ne pourra se faire que si on embarque tout le monde.

Il y a un vrai enjeu d'appropriation citoyenne pour réussir ces transitions.

Une des clés est de coopérer, de travailler ensemble pour trouver des solutions et s'entraider.»

SYLVAIN ROBERT, MAIRE DE LENS, PRÉSIDENT DE LA CALL

« Franchir ensemble les étapes. Emmener tout le monde.»

« Les échanges de la journée confortent nos actions et l'intérêt de ce que nous développons ensemble avec le Label Euralens, le Cercle de qualité.

Ces moments permettent d'avoir des points d'étape, de prendre du recul et de traiter des enjeux du territoire dans toute sa diversité. Je retiendrai la phrase de Pierre Veltz : "Nous avons à créer ensemble un récit positif de la transformation du territoire."

Cette transformation se fera en franchissant ensemble les étapes, en emmenant tout le monde.

Le décalage entre le temps réel, le temps administratif et le temps de la société est un vrai défi. Il est important de comprendre ces évolutions, très rapides dans une société de plus en plus instantanée, et de pouvoir prendre du recul sur les grands sujets auxquels doit faire face le territoire. »

3 – FONDS DOCUMENTAIRE

GRANDS ENJEUX & VISION PROSPECTIVE

INDEX

DOCUMENTS DE CADRAGE PRÉSENTÉS PAR PIERRE VELTZ ET MICHAËL VALENTIN (OPÉO) LORS DU CERCLE DE QUALITÉ LORS DU CERCLE DE QUALITÉ.

3.1. Une position européenne favorable
pp. 96 - 97

3.2. Demain ? (à l'échelle internationale)/Mutation des facteurs discriminants
pp. 98

3.3. L'enjeu de la décarbonation
pp. 99-101

3.4. l'électromobilité et les nouveaux sites verts
pp. 102-103

3.5. Un mouvement mondial : la 2e révolution électrique
pp. 104-105

3.6. Point de vigilance : la modernisation de l'industrie existante
pp. 106-107

3.7. Décarboner, mais pas seulement : l'industrie circulaire
pp. 108-113

3.8. L'université & le monde économique : de nouvelles coopérations possibles ?
pp. 114-115

3.1. UNE POSITION EUROPÉENNE FAVORABLE

Évolution de l'emploi industriel :

2011-2016

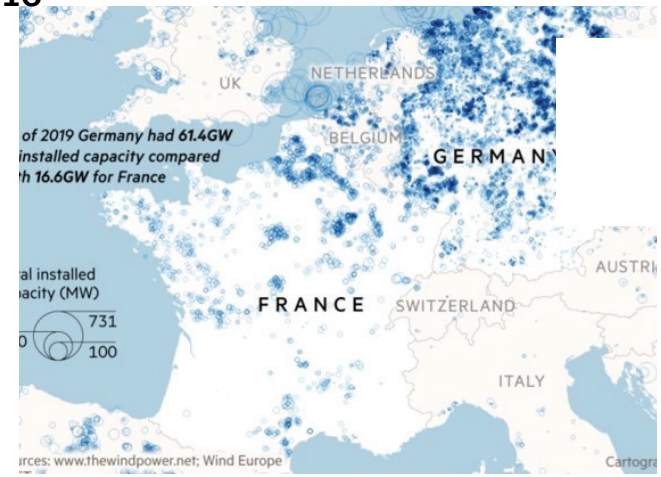

2016-2018

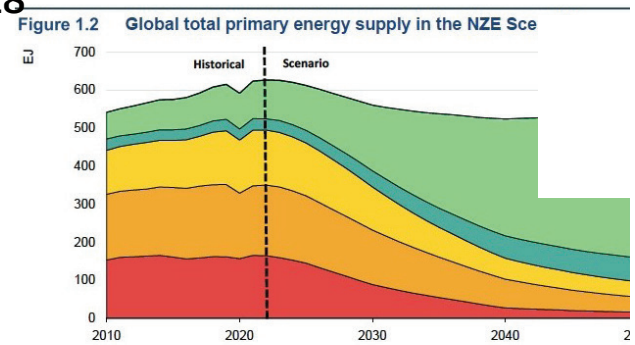

Évolution de l'emploi industriel (%)

- < – 48,5 %
- De – 10 % à - 5,1 %
- De – 5 % à -0,1 %
- De 0 % à +4,9 %
- De +5 % à +14,99 %
- De +15 % à +50 %

Sources : Magali Talandier, Marjolaine Gros-Balthazard

Les investissements industriels en Europe, créant plus de 250 emplois entre 2016 et 2021 :

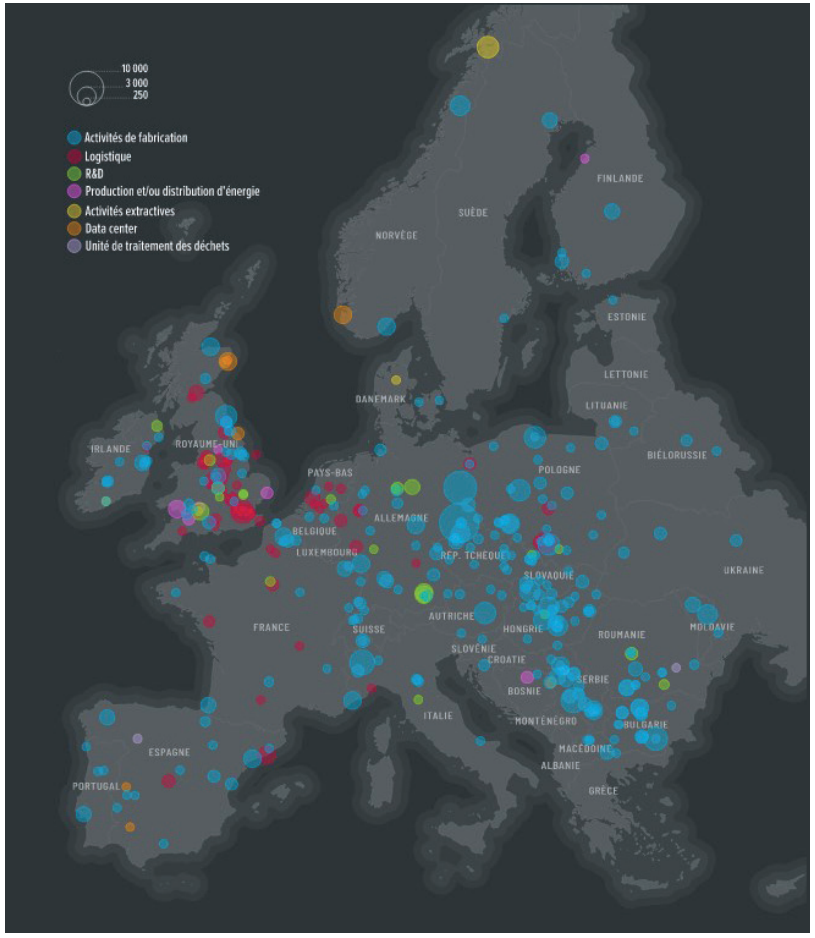

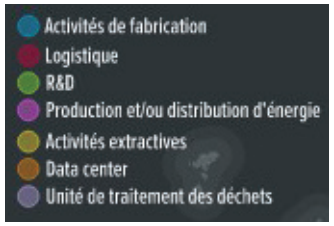

Source : TRENDÉO pour VINCENT GRIMAULT – Alternatives économiques

3.2. DEMAIN ? (À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE)
MUTATION DES FACTEURS DISCRIMINANTS

AVANTAGES COMPARATIFS	HIER	DEMAIN
Coût du travail	+ +	=
Coût et décarbonation de l'énergie	=	+ +
Accès à des ressources qualifiées	+	+ + +
Contexte et gouvernance	=	+ + +

3.3. L'ENJEU DE LA DÉCARBONATION

Les industries émettant le plus de CO_2 en France, 2019 :

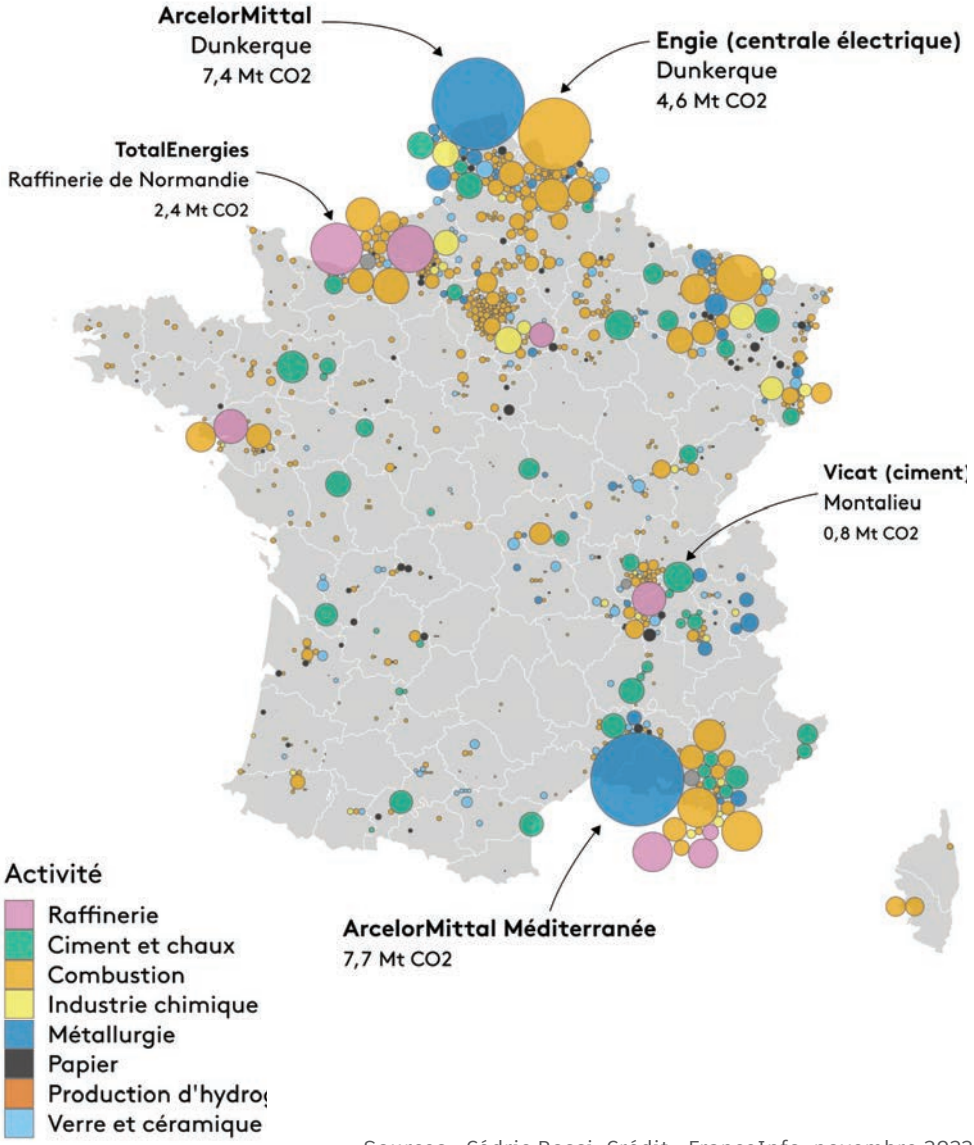

Sources : Cédric Rossi, Crédit : FranceInfo, novembre 2022

3.3. L'ENJEU DE LA DÉCARBONATION

Les émissions de gaz à effet de serre en Europe, 2018

T eq CO_2

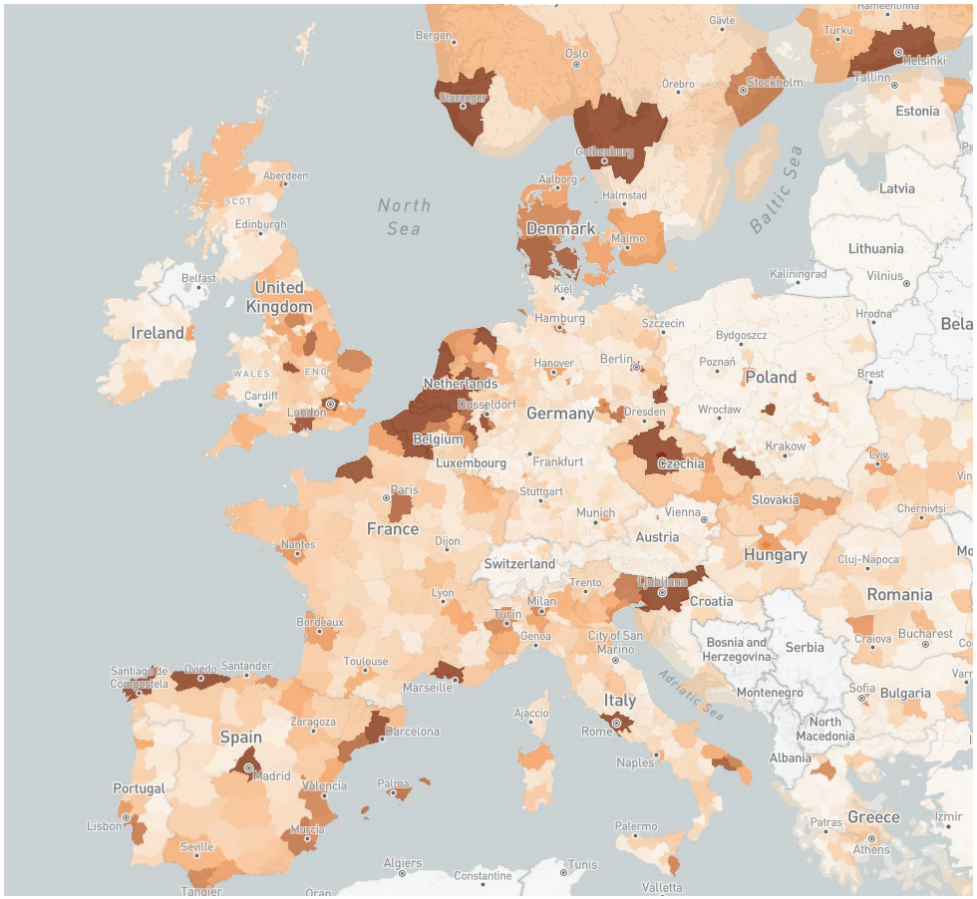

Source : A CO2 EMISSIONS INVENTORY FOR EUROPE - NORWEGIAN UNIVERSITY OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (EN LIGNE : HTTPS://OPENGHGMAP.NET/)

En France, par région et par secteur :

T eq CO_2

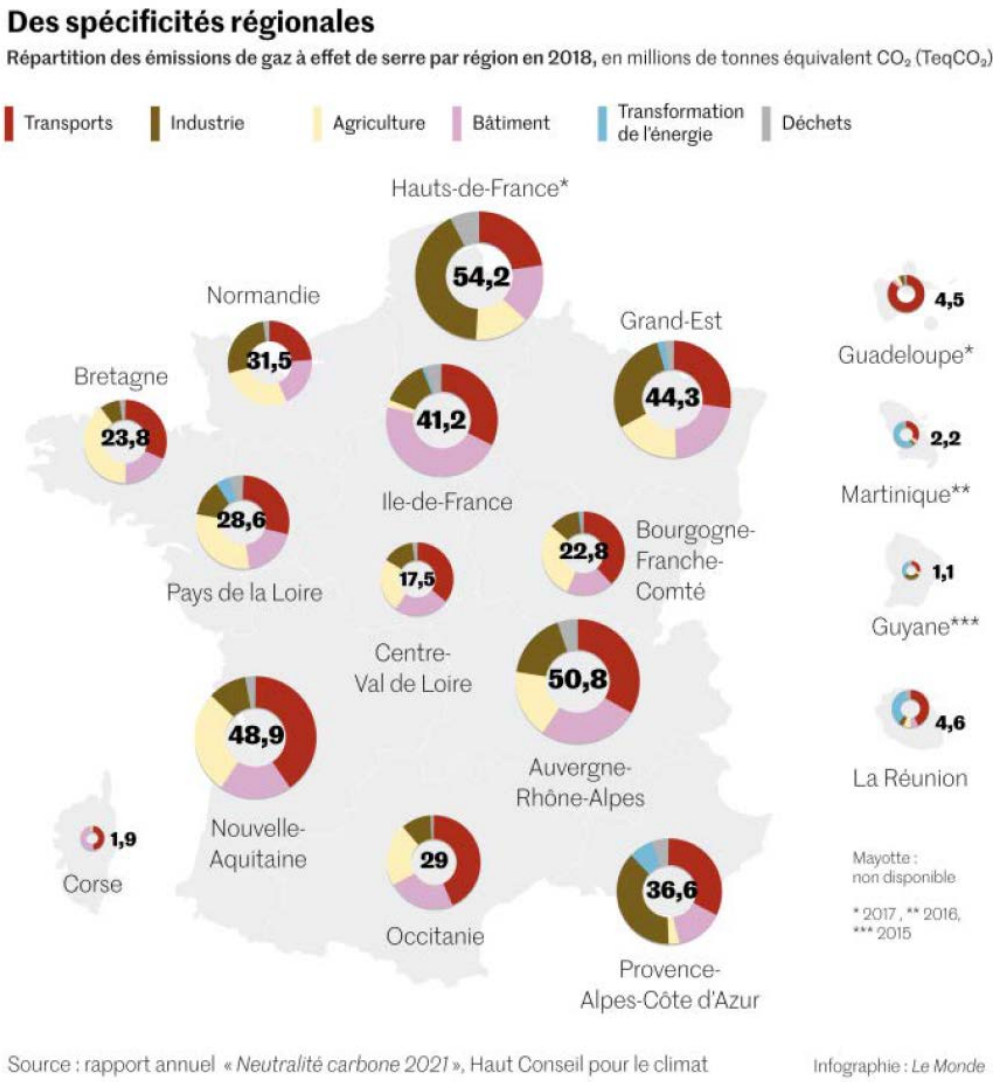

3.4. L'ÉLECTROMOBILITÉ ET LES NOUVEAUX SITES VERTS

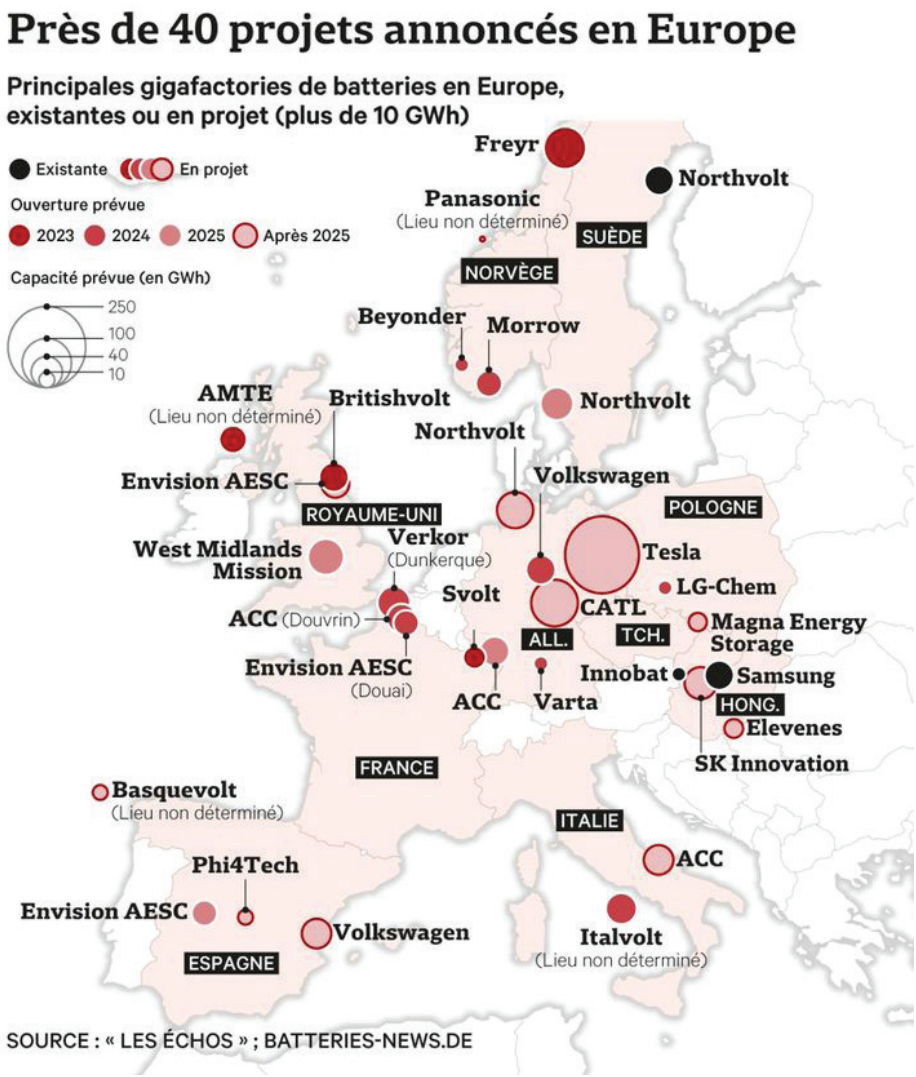

Source : LES ÉCHOS, «Voiture électrique : où se situe la France dans la course aux gigafactories ?», 11 juillet 2022

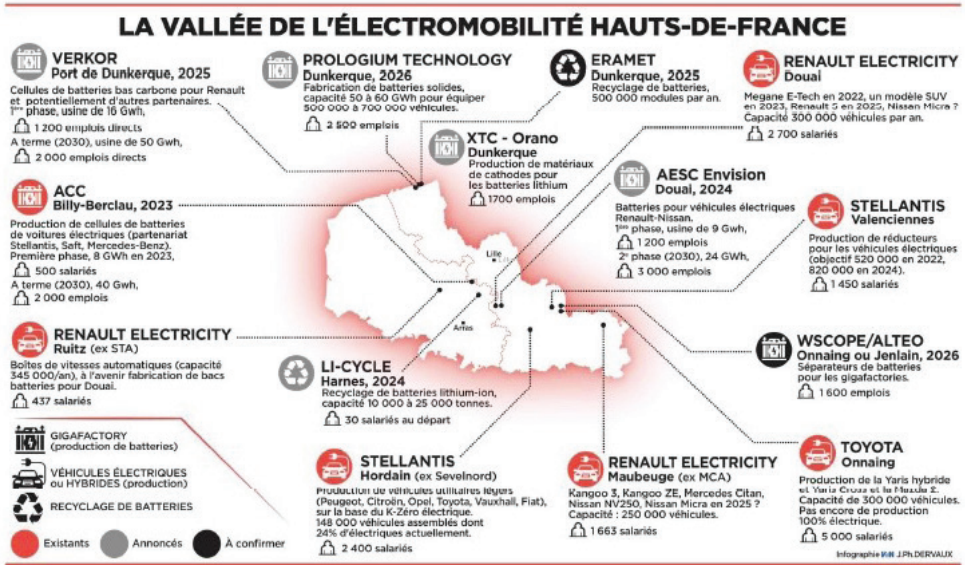

Source : LES ÉCHOS, «Voiture électrique : où se situe la France dans la course aux gigafactories ?», 11 juillet 2022

3.5. UN MOUVEMENT MONDIAL : LA 2E RÉVOLUTION ÉLECTRIQUE

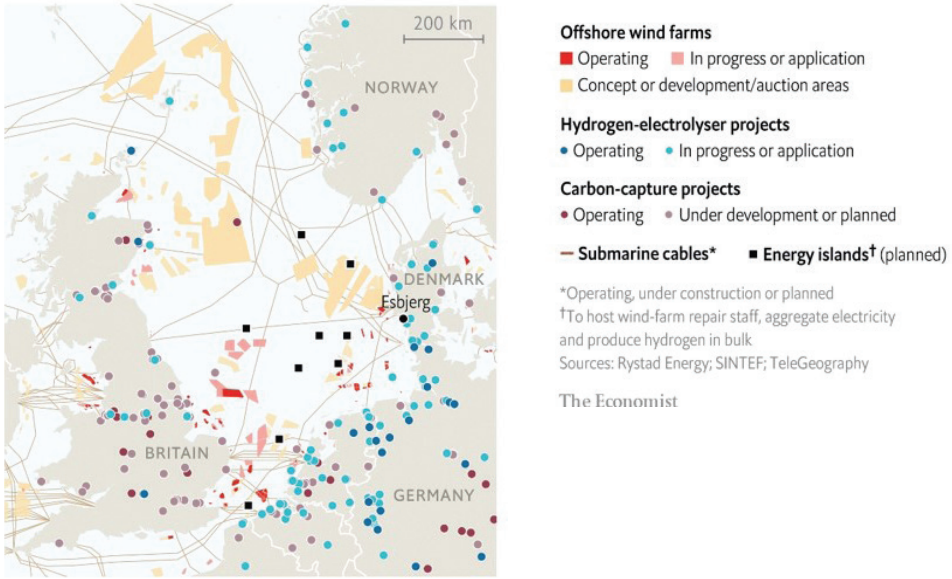

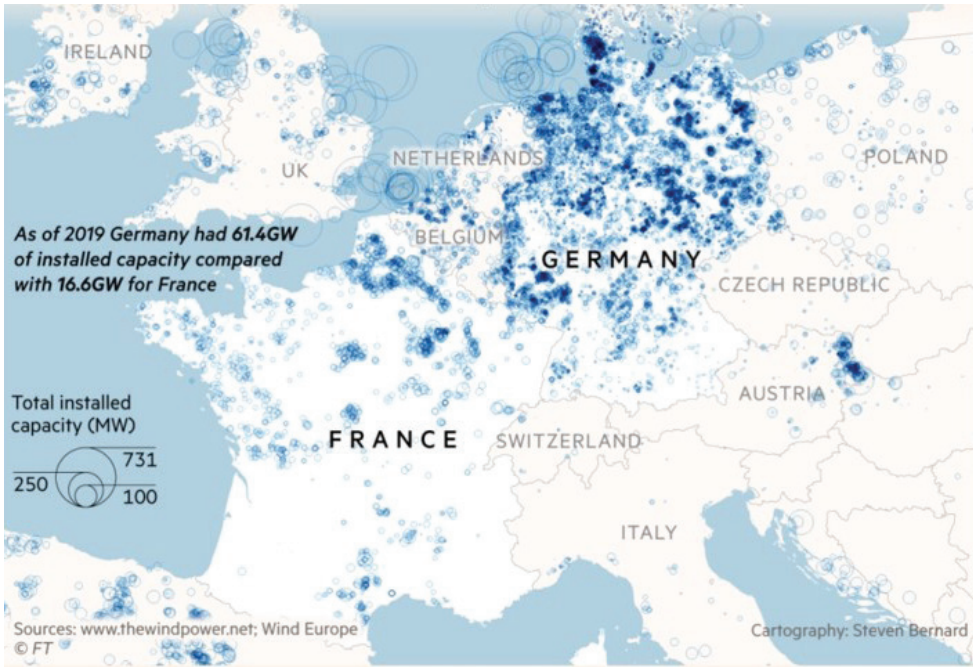

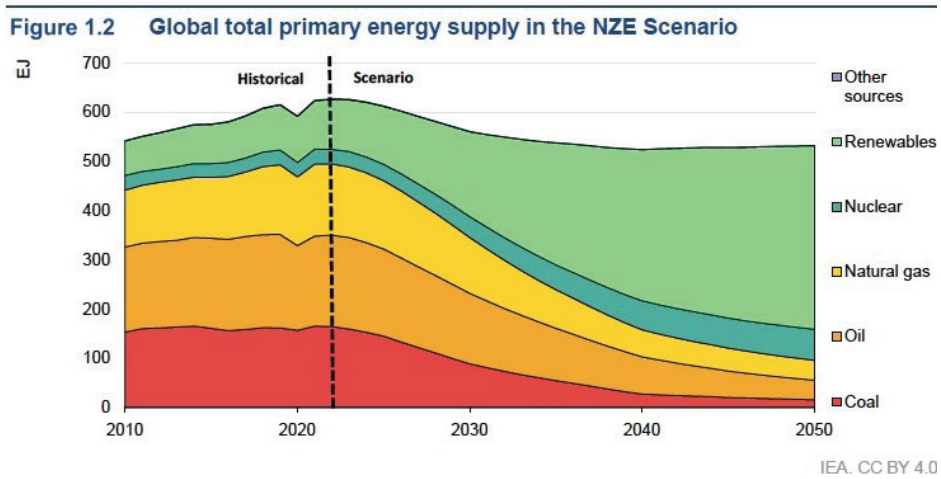

Source : « Net Zero Emissions by 1050 Scenarios (NZA) , IEA reports

→ Le mix énergétique va passer de 20 % de vecteur électrique à 50 %.

→ Au cœur de la 2e révolution électrique (et des marchés mondiaux à venir) :

- L'électricité décarbonée, avec ses réseaux
- L'électromobilité, avec ses réseaux
- L'électrification propre des industries de base (acier, aluminium).
- Le bâtiment (chaud et froid), les pompes à chaleur (PAC).

3.6. POINT DE VIGILANCE : LA MODERNISATION DE L'INDUSTRIE EXISTANTE

Investissements industriels et R&D

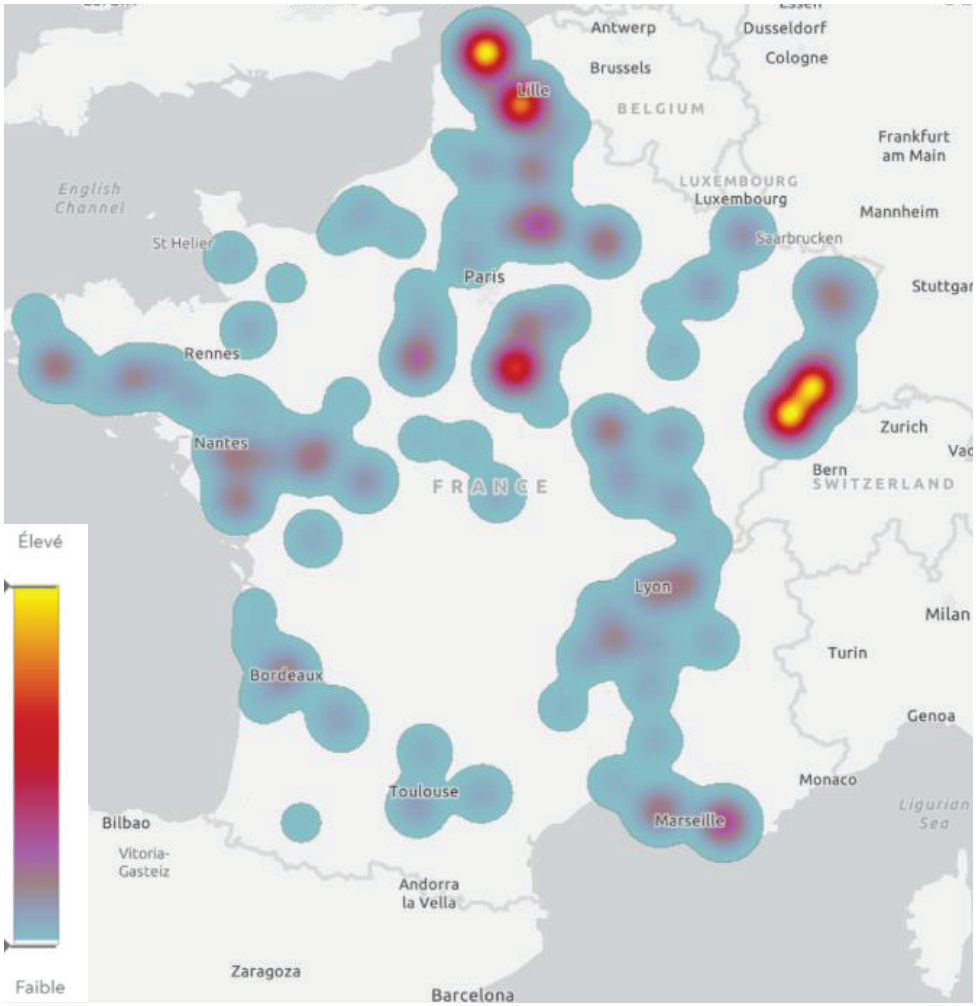

Répartition des investissements industriels par surface de terrain cumulée, 2009-2022

« Les surfaces de terrain pour les projets de R&D sont plus réparties que pour les start-up (carte de droite), mais plus concentrées que pour les projets industriels (carte de gauche). L'Île-de-France apparaît comme pôle principal pour la R&D, pas pour l'industrie. Dans l'industrie, les Hauts-de-France, le Grand Est et la région Centre sont au premier plan.»

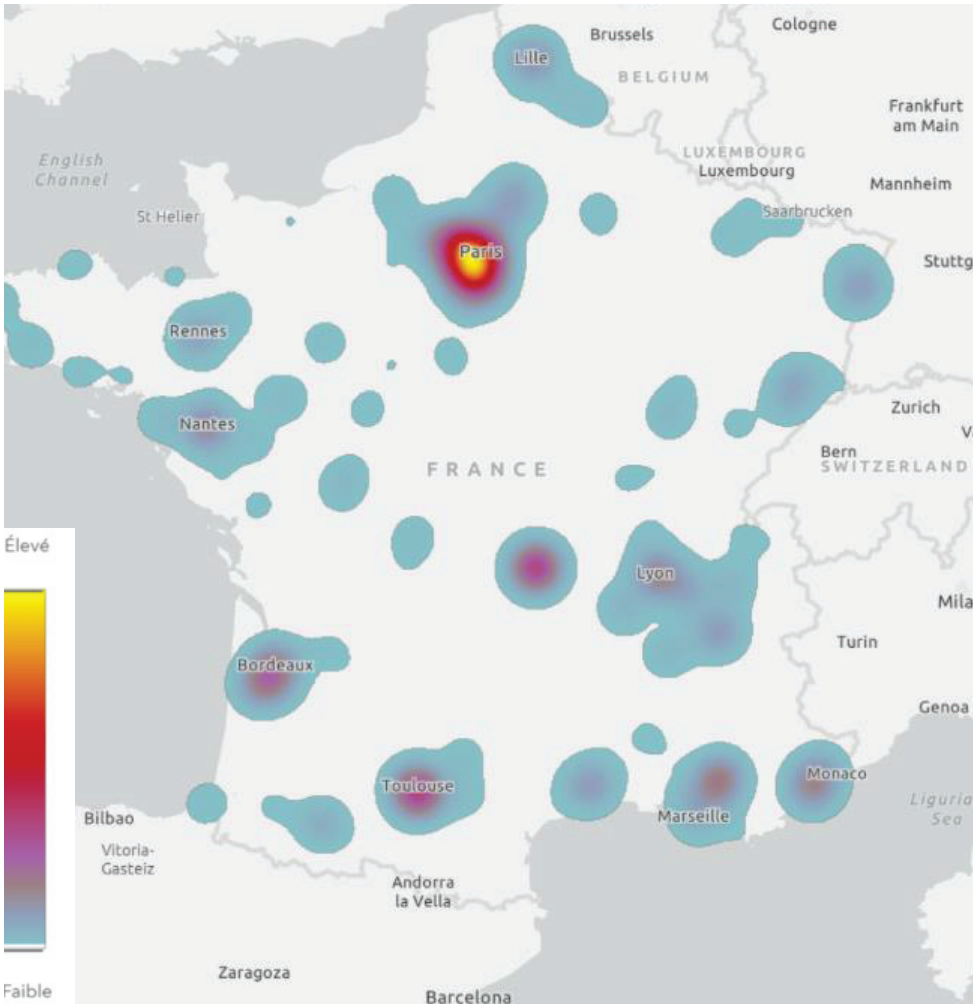

Répartition des investissements en R&D par surface de terrain cumulée, 2009-2022

Source : Trendéo, DAVID COUSQUER, Conférence du 6 octobre 2022, « De la désindustrialisation à la réindustrialisation ? », Cercle pour l'Aménagement du Territoire

3.7. DÉCARBONER, MAIS PAS SEULEMENT : L'INDUSTRIE CIRCULAIRE

L'industrie linéaire : un modèle dans l'impasse ?

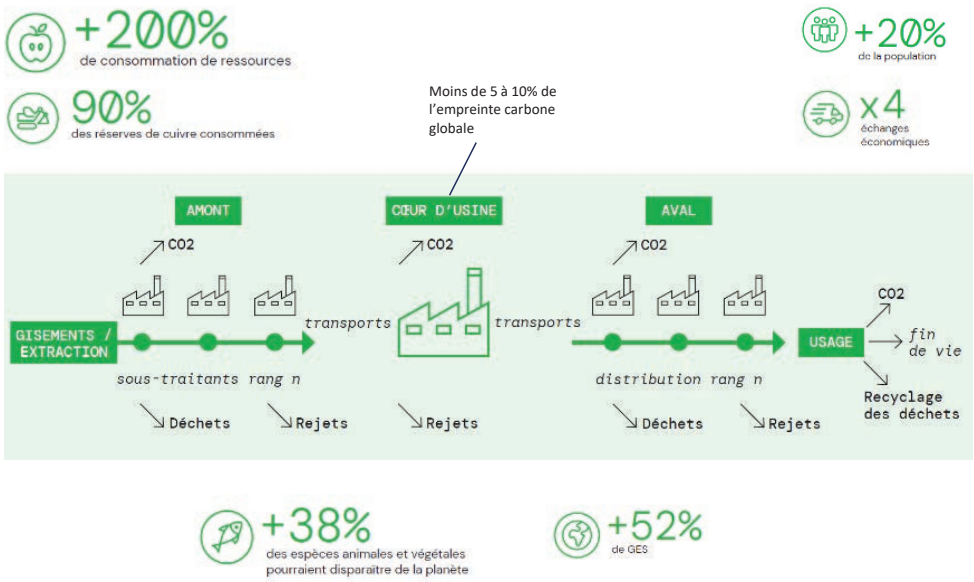

→ Les 5 fragilités de l'industrie linéaire :

- Destruction du vivant
- Vulnérabilité des approvisionnements
- Disruptions réglementaires
- Compétitivité de l'offre
- Perte d'attractivité des équipes

Extrait de l'étude réalisée par OPEO et l'INEC : « Pivoter vers l'industrie circulaire. Quels modèles ? Comment accélérer ? », Avril 2021.

3.7. DÉCARBONER, MAIS PAS SEULEMENT : L'INDUSTRIE CIRCULAIRE

01
Innovation et compétitivité de l'offre

Ex : Deltalys 50% de croissance / an, MFLS +20% de CA avec BM circulaire, démultiplication des contacts marketing chez SEB

02
Optimisation des coûts et sécurisation des approvisionnements

Ex : Michelin -18% de conso d'énergie, Ademe : +20% de réduction coûts de revient par l'éconception

03
Réduction des empreintes matières et carbone

Ex : 50% des leviers de décarbonation reposent sur des leviers de circularité (usage des sols et durabilité des produits).

04
Création d'emplois locaux pérennes

Ex : Envie = 2000 salariés / CEV = 150 emplois sauvés / …

05
Réengagement des équipes

Ex : 32.800 étudiants signataires du manifeste pour un réveil écologique

Des modèles circulaires à même de faire face aux grands défis… Mais un sujet qui n'est pas pris au sérieux, sur toute la chaîne de valeur :

5%

Les cœurs d'usine représentent moins de 5 % de l'empreinte carbone globale

Source : analyse d'une dizaine de bilans carbone de grands groupes industriels

9%

Seulement 9 % des entreprises en Europe ayant un plan net zéro carbone réaliseront leur objectif.

Source : Accenture

45%

45 % des leviers de décarbonation proviendront des leviers de circularité.

Source : fondation Ellen McArthur

3.7. DÉCARBONER, MAIS PAS SEULEMENT : L'INDUSTRIE CIRCULAIRE

… Et des exemples locaux :

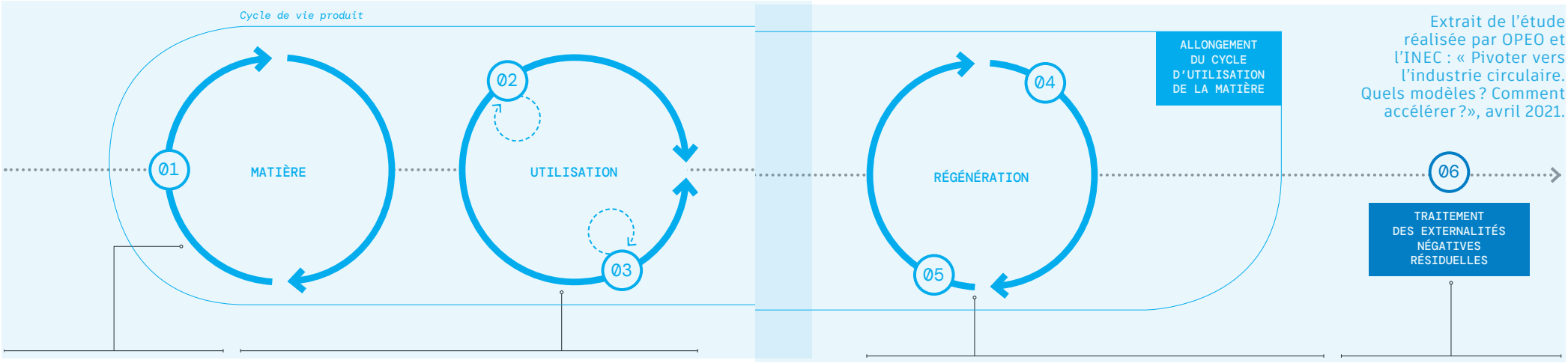

Extrait de l'étude réalisée par OPEO et l'INEC : « Pivoter vers l'industrie circulaire. Quels modèles ? Comment accélérer ?», avril 2021.

01. DURABILITÉ DES RESSOURCES

Mine de soleil

2400 m² de panneaux photovoltaïques, autonomie énergétique de 8 équipements publics, SAS d'initiative publique dont l'actionnaire majoritaire est porté par un collège citoyen de la commune de Loos-en-Gohelle.

+ Le cadastre solaire

L'AULA étudie actuellement le potentiel solaire des zones d'activités du PMA et le potentiel de récupération des chaleurs fatales pour des boucles énergétiques plus efficaces et une mise en complémentarité des besoins en énergie.

02. EXTENSION DE LA DURÉE DE VIE

Les Cousalis

Créée en 2021, la SAS Cousalis propose un service de confection de haute qualité allié à un objectif de réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. La société s'inscrit en réseau avec de nombreux acteurs de l'ESS et de l'économie circulaire dans le secteur de la mode et de l'habillement, locale comme nationale (1083, les Vestalis, SOS Machines à coudre).

03. VENTE D'UN USAGE PLUTÔT QUE D'UN PRODUIT

Mov'ntec

Entreprise-usine de 14000 m² qui réunit 140 salariés pour l'élaboration de produits et de services dans le secteur de la mobilité électrique et l'électronique.

Elle porte en particulier un projet de bornes de recharge de véhicules électriques en libre-service ou par abonnement.

04. RÉEMPLOI DES PRODUITS

CRVO

Le Centre de Rénovation des Véhicules d'Occasion à Lens rénove près de 70000 véhicules par an. À Lens, le site s'étend sur 18500 m² et emploie 280 collaborateurs.

Le site intègre un centre de formation et forme ses collaborateurs aux métiers de la mécanique.

04. RÉEMPLOI DES COMPOSANTS

RECYTECH

L'usine, installée depuis plus de 30 ans, à Fouquières-lès-Lens, emploie une 30 aines de salariés. Elle est spécialisée dans la récupération et le recyclage du Zinc, notamment des carrosseries et plus généralement des métaux galvanisés, et permet de réduire l'extraction minière de cette matière première de 500000 tonnes/an.

05. OPTIMISATION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

TECH3E

Cette plate-forme de l'Université de l'Artois et de la faculté des Sciences appliquées de Béthune accompagne les entreprises pour la mise au point de solutions techniques afin de réduire l'impact environnemental et d'augmenter l'efficacité énergétique des procédés industriels.

+ Site du Centre Hospitalier de Lens

une démarche globale portée à l'échelle et sur la temporalité d'un projet urbain, intégrée dès sa définition stratégique.

3.8. L'UNIVERSITÉ & LE MONDE ÉCONOMIQUE : DE NOUVELLES COOPÉRATIONS POSSIBLES ?

→ Les laboratoires de recherche de l'Université de l'Artois

17 laboratoires de recherche, distribués selon 4 domaines d'intérêt majeur :

→ Écoefficacité énergétique

→ Lien social et vulnérabilités

→ Patrimoines, territoires et transculturalités

→ Intelligence artificielle

→ Les laboratoires STS (Sciences Technologies et Santé) du site de Béthune, Faculté des Sciences appliquées :

- Laboratoire de Génie civil et géo-Environnement – LGCgE (ULR 4515)
- Laboratoire Systèmes électrotechniques et Environnement – LSEE (UR 4025)
- Laboratoire de Génie informatique et d'automatique de l'Artois – LGI2A (UR 3926)

→ Les laboratoires STS du site de Lens, UFR de Sciences :

- Centre de Recherche en Informatique de Lens – CRIL (UMR CNRS 8188)+ IUT
- Laboratoire de Mathématiques de Lens – LML (UR 2462)
- Laboratoire de la Barrière Hémato-Encéphalique – LBHE (UR 2465)
- Unité de Catalyse et de Chimie du Solide – UCCS (UMR CNRS 8181)
- BioEcoAgro (UMRT 1158)

→ La formation continue à l'Université d'Artois – chiffres clés

- Plus de 25 ans d'expérience
- Plus de 2500 salariés formés par an (dont + de 1150 en alternance sous contrat de professionnalisation ou d'apprentissage)
- 3,6 millions d'euros de chiffre d'affaires

→ Tech3E, une nouvelle plate-forme dédiée à l'écoefficacité énergétique des procédés industriels

- Plateau technologique de test et de moyens d'essais, à destination des entreprises et acteurs industriels.
- Regroupant les activités des 3 laboratoires de la Faculté des Sciences de Béthune

CERCLE DE QUALITÉ

MUTATIONS DES SYSTÈMES PRODUCTIFS & HOSPITALITÉ DU TERRITOIRE À L'INDUSTRIE

PRÉCONISATIONS DU CERCLE DE QUALITÉ

CYCLE 2022 - 2023 / LES PRÉCONISATIONS DU CERCLE DE QUALITÉ

« La renaissance industrielle annonce un grand cycle économique et sociétal… C'est le début d'une grande aventure qui comporte de grandes promesses, mais aussi des risques » PIERRE VELTZ.

« La question territoriale n'a pas été celle de l'entreprise jusqu'alors, mais pourrait le devenir.»

MÉLANIE DELOTS

«Réussir l'atterrissage, mais aussi l'embrayage territorial, en développant le tissu de services, travailler les sous-traitances et les circularités locales, anticiper et gérer les risques pour le tissu économique existant. La condition du succès est la coopération à la bonne échelle.»

PIERRE VELTZ

Les débats du Cercle de qualité ont montré que les défis de l'attractivité et de dynamisme se posent conjointement aux territoires et à l'industrie.
Les enjeux sont communs : réponses à l'urgence climatique et aux attentes sociétales, préservation des ressources territoriales dans une vision du développement à long terme, enjeux de formation et de compétence pour les métiers productifs de demain, importance stratégique de la recherche et du développement et des coopérations possibles avec l'Université… Autant de sujets sur lesquels le territoire et le monde économique pourraient coordonner leurs actions et apporter des réponses stratégiques aux échelles et aux dimensions adéquates.

La présence et l'implication de nombreux représentants du monde industriel tout au long du cycle 2022-2023 du Cercle de qualité confortent ce constat et promettent de nombreux chantiers communs. De nouveaux espaces de coopération sont à renforcer ou à construire avec l'ensemble des acteurs impliqués.

L'enjeu est de réussir ensemble « l'atterrissage, mais aussi l'embrayage territorial », en ancrant les dynamiques économiques en cours afin qu'elles permettent un développement endogène et équilibré du territoire. Il y a des risques en effet ; d'abord celui lié à l'assèchement de la main-d'œuvre et des emplois locaux par l'arrivée des grandes entreprises exogènes, et celui d'une société à deux vitesses, avec des catégories profitant de la dynamique et des locaux qui souffriraient de phénomènes d'éviction résidentielle et sociale.

I/ LES CONDITIONS TERRITORIALES D'ACCUEIL DE L'INDUSTRIE

La problématique des conditions d'accueil de l'industrie a été abordée dans ses conséquences physiques et spatiales pour le territoire. Le Cercle de qualité a été l'occasion de réaliser l'état des lieux des connaissances sur le foncier et de ses outils de suivi, en intégrant la trajectoire portée par la Loi Climat et Résilience qui impose dès aujourd'hui de réduire par deux les consommations des espaces naturels, agricoles et forestiers de la décennie précédente et d'atteindre le « Zéro Artificialisation Nette » en 2050.

→ Coordonner les outils de suivi et d'analyse, construire une approche systémique

« Construire une approche systémique pour la gestion des ressources du territoire »

CAROLE BOGAERT

Le territoire dispose de près de 2000 hectares de réserves foncières dans les Zones d'activités, inventoriés par l'AULA. Le Céréma a recensé plus de 1000 hectares de friches industrielles. L'approche quantitative trouve cependant rapidement ses limites. La méthode de quantification devra être précisée pour évaluer précisément le potentiel foncier disponible. La mise en commun des informations des communautés d'agglomération en ce domaine est un effort essentiel à accomplir dans le PMA.

Le Cercle de qualité a recommandé qu'une stratégie commune soit débattue et arrêtée entre les agglomérations pour répondre aux besoins du territoire : la desserte et l'accessibilité des sites, le bien-être et le confort des salariés, la production et la consommation d'énergie, la gestion et la préservation de la ressource en eau, la résilience territoriale pour faire face au dérèglement climatique… Cette stratégie est à décliner sur le temps long (10 à 30 ans). Il faut définir des outils adaptés aux problématiques spécifiques du territoire : présence de nombreuses friches industrielles polluées, risques géotechniques…

→ Lutter contre l'éparpillement du territoire, davantage coordonner les politiques, les traduire dans les documents de planification à bonne échelle.

« L'éparpillement de la géographie des politiques de la ville et de l'implantation des activités doit être résolu. »

EMMANUELLE COSSE

« Il est nécessaire que les coopérations intercommunales et métropolitaines soient renforcées, et soient traduites dans les documents d'urbanisme, à bonne échelle. Les PLUi sont indispensables. »

JEAN-LOUIS SUBILEAU

Pour répondre aux enjeux fonciers et développer des stratégies à long terme, l'éparpillement du territoire est à résoudre à la fois en termes de coordination des politiques et de la planification territoriale, notamment en ce qui concerne l'implantation et la distribution des activités.

La consommation foncière ne peut pas poursuivre la trajectoire qu'elle a eue ces 10 dernières années en artificialisant près 1800 hectares de champs agricoles, de forêts et d'espaces naturels… Une prise de conscience est urgente pour réussir à accompagner le rebond industriel, accueillir la population et faire la transition vers d'autres modèles plus soutenables, alors même que la planification territoriale est morcelée aujourd'hui en 50 PLU, 1 PLUi, 2 SCOT pour un même territoire.

Le Cercle de qualité estime que l'harmonisation des documents réglementaires est un préalable pour décliner ensuite à l'échelle des sites productifs des solutions qui pourront répondre aux enjeux de durabilité, comme l'a souligné Philippe Prost au cours des débats.

→ Élaborer de nouvelles approches pour l'aménagement des sites d'activités

« Construire la Chaîne des parcs en intégrant les espaces industriels»

BENOÎT BARNOUD

La Chaîne des parcs constitue une armature paysagère et territoriale capable d'évoluer et d'apporter des réponses aux problématiques des sites d'activités (mobilité, gestion de l'eau, aménagement écologique des sites, aménités paysagères et urbaines).

Il est recommandé de travailler le liaisonnement doux et les espaces libres et paysagers comme autant de support d'usages, de mobilités ou de services environnementaux.

Cette proposition entre directement en écho avec l'enjeu d'introduire d'autres valeurs cardinales pour guider l'aménagement des sites, défendus par Florence Lipsky, telles que la soutenabilité et la préservation de la santé humaine et des ressources territoriales (eau, foncier, énergies, infrastructures…)

Le SIZIAF (gestionnaire du Parc des Industries Artois-Flandres) est précurseur sur le sujet : il développe des ambitions fortes pour la conception des espaces publics, oblige les investisseurs de consulter le CAUE pour chaque nouvelle construction, soutient la desserte et les mobilités douces sur sites, facilite l'appropriation des riverains et des habitants et développe l'ambition d'intégrer le site à la Chaîne des parcs.

« Co-concevoir ensemble, concepteurs, industriels et décideurs, des solutions pour le patrimoine industriel.»

FLORENCE LIPSKY

Le Cercle de qualité recommande d'impliquer les concepteurs dans l'ensemble du processus de définition et de production de ces espaces (sites et bâtiments) est essentiel pour leur valorisation en tant que patrimoine. Les industriels font face à des enjeux qui amènent à un travail sur des dimensions systémiques (gestion de l'eau, animation de la vie des sites et des campus, mobilité…) pour lesquelles il est crucial de construire des solutions, dès la phase de conception.

« Penser la façon dont un site se transforme sur lui-même »

PHILIPPE PROST

Comme l'a souligné André Kuchcinski : « le travail sur les friches est un éternel recommencement. » Dès lors, le travail sur le temps long, la façon dont évolue le patrimoine industriel et sa capacité de s'adapter aux évolutions du contexte économique et technique doivent être intégrés dans le projet.

Porter des exigences plus fortes pour l'aménagement des sites en conditionnera à la fois l'attractivité à long terme et la capacité à répondre aux défis sociétaux et environnementaux.

« Concevoir autrement l'attractivité des sites industriels »

ANDRÉ KUCHCINSKI

Le Parc des Industries Artois-Flandres, dont le SIZIAF est le gestionnaire, constitue un exemple inspirant avec : la définition d'une gouvernance adaptée, des ambitions fortes portées sur les espaces publics, les aménités et les services, la liaison avec la Chaîne des parcs et le conditionnement d'accueil des entreprises à une certaine densité d'emploi et à leur contribution fiscale… Ces exigences initiales permettent de soutenir et de développer l'attractivité du site, ainsi que son dynamisme économique.

II/ UNE INDUSTRIE ET UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIFS POUR LA JEUNESSE/UNE FORMATION ÉVITANT LES DÉCROCHAGES ET FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT

Les métiers productifs font face aujourd'hui à de grandes mutations technologiques et socio-économiques et à l'urgence de la transition, ou plutôt des « bifurcations » nécessaires pour répondre aux défis écologiques que nos sociétés doivent relever, selon l'expression de Pierre Veltz dans son ouvrage paru fin 2022, *Bifurcations. Réinventer la société industrielle par l'écologie*. Ces transformations questionnent les métiers productifs dans de multiples dimensions : évolutions des emplois et besoins associés de compétences ; lien entre le monde économique et celui de la formation pour répondre à ces besoins ; évolution des aspirations sociétales relatives aux conditions de travail notamment dans la jeunesse…

Le Cercle de qualité, en présence d'acteurs de la formation, de l'Université, de l'emploi et du monde économique, a affirmé la formation comme facteur clé du développement territorial avec l'enjeu d'éviter les décrochages et de développer l'attractivité et l'hospitalité du territoire pour la jeunesse.

→ Développer la lisibilité des cursus possibles et des compétences stratégiques pour l'emploi, répondre aux difficultés de la jeunesse du territoire

La dévalorisation des filières professionnelles et techniques a été relevée à plusieurs reprises lors des discussions. L'intérêt de la sensibilisation à la fois de l'entourage (familial et éducatif) et des collégiens au moment de leur orientation a été relevé, dans l'objectif de rendre plus lisibles les débouchés offerts par les voies techniques et professionnelles.

« Plusieurs chemins sont possibles pour l'accès à un même métier en filière générale ou professionnelle»

DELPHINE CANDILIER

« Ne pas oublier les jeunes en difficultés sur le territoire »

BRUNO LAJARA

« Combattre le risque d'un décrochage et d'un développement territorial à deux vitesses »

JEAN-LOUIS SUBILEAU

Le Cercle de qualité a insisté sur l'importance de développer la visibilité sur les débouchés des cursus ainsi que la connaissance des compétences stratégiques pour l'emploi (comme l'anglais ou les compétences relationnelles), afin que les jeunes puissent avoir une perspective plus claire et positive de leur avenir selon leur choix d'orientation.

Près d'un quart des jeunes du territoire de 15 à 24 ans ne sont « ni en emploi ni en formation ». Pour ces jeunes, la projection dans la scolarité et dans l'emploi se fait avec beaucoup de difficultés. Un suivi et un accompagnement des jeunes pour les aider à prendre prise sur leur avenir, à acquérir les compétences relationnelles décisives pour l'accès à l'emploi, sont nécessaires. La Mission de lutte contre le décrochage scolaire et les actions mises en place par l'Envol pour l'inclusion sociale des jeunes de 16 à 25 ans constituent des ressources importantes pour répondre à cet enjeu d'inclusion et d'accompagnement.

Enfin, il reste crucial de lier et d'équilibrer les fonctions productives et résidentielles, de répondre aux enjeux de mobilité (notamment pour la jeunesse), de développer les liens entre le monde de l'emploi et les lieux d'éducation afin qu'à l'avenir les personnes qui habitent sur le territoire accèdent aux nouveaux emplois offerts.

→ Développer les coopérations entre les acteurs de la formation et les entreprises

Plusieurs dispositifs pour faire connaître les métiers existent sur le territoire et sont portés par les Maisons de l'emploi, le Comité Grand Artois avec « CAP sur l'industrie », l'UIMM avec « La Fabrique 4.0 »… Il est proposé de mettre en réseau et de massifier ces initiatives pour en renforcer l'action.

Ces actions en cours s'inscrivent en cohérence avec les premières orientations de la réforme annoncée de la filière professionnelle, portée par le ministère de l'Éducation Nationale, qui vise à renforcer la professionnalisation et les contacts avec les entreprises (rémunération des stages et de l'alternance, partenariats extérieurs avec les entreprises, soutien aux filières d'avenir : décarbonation de l'industrie, alimentation durable, énergies…). Le PMA pourrait se positionner en tant que territoire-pilote pour l'expérimentation des politiques éducatives en coopération avec le Rectorat et le monde économique.

Le Comité Grand Artois constitue à ce titre un acteur central pour développer les contacts entre le monde de l'entreprise et celui de la formation en fédérant les lycées du territoire et proposant des solutions de formations adaptées et adaptables aux besoins du monde économique. Le Cercle de qualité a suggéré que les collèges puissent être intégrés à la démarche du Comité Grand Artois.

« L'industrie doit aussi ouvrir ses portes »

MARC TELLIEZ

Il est aussi de la responsabilité des entreprises de développer les contacts avec les jeunes, d'accepter d'ouvrir leurs portes et d'accompagner les jeunes vers l'emploi. Certaines entreprises sont à ce titre exemplaires, en tirent d'excellentes retombées, et méritent d'être reconnues pour cela. Cette bonne volonté doit se généraliser dans un plus grand nombre d'usines.

L'apprentissage en ce sens est stratégique pour permettre un contact accru des jeunes avec la réalité des métiers tout au long de leurs cursus de formation.

Il a été proposé de faire connaître et découvrir les métiers de l'industrie à l'occasion des stages de 3e.

→ Lier les lieux d'éducation et de savoir, les réseaux d'innovation et les sites productifs

« Rapprocher le savoir des lieux de production »

FLORENCE LIPSKY

Le Cercle de qualité a relevé l'intérêt de rapprocher les lieux d'innovation des lieux de production. Le Cercle de qualité recommande de soutenir l'association des start-up technologiques ou numériques aux entreprises industrielles en mobilisant le concept d'*open factory*, comme développé par Mov'nTec et Francis Kopp.

La plate-forme Tech3e de Béthune, inaugurée récemment par l'Université d'Artois, est inspirante à ce titre pour lier la recherche avec les besoins des industries dans l'optique d'une meilleure efficacité énergétique. Cet exemple pourrait initier d'autres coopérations de ce type entre l'Université et les entreprises du territoire, afin de soutenir la recherche dans le territoire et le positionnement régional, national, voire européen de l'Université d'Artois.

→ Consolider la gouvernance à la bonne échelle

Le Cercle de qualité recommande de s'appuyer sur l'effet de seuil rendu possible par l'assemblage des forces vives des trois agglomérations réunies, à structurer politiquement au PMA, mais aussi entre industriels au sein du label territoire d'industrie.

Il est nécessaire d'assurer une meilleure lisibilité des processus d'incubation et d'accélération. Une coordination des réseaux d'innovation à travers une gouvernance adaptée autour du Parc d'Innovation de l'Artois a été engagée. Le Cercle de qualité a souhaité qu'elle soit clarifiée et que le foisonnement d'initiatives et de dispositifs en cours sur le territoire soit mieux structuré. La question de la communication est majeure en ce domaine.

→ Vers le modèle urbain de campus

« Un lycée professionnel au cœur d'un site industriel renforcerait la vie des parcs économiques et permettrait aussi de faire évoluer la vision des jeunes de l'entreprise.»

ANDRÉ KUCHCINSKI

La proximité des jeunes avec les sites de production est interrogée au cours des discussions. Le modèle urbain du Campus, courant en Europe du Nord, pour les sites d'activités pourrait permettre de « développer un écosystème d'innovation, mettant en lien le développement économique, la formation et l'Université » comme expérimenté sur le site de ThorPark à Genk en Belgique.

Ce modèle lie les enjeux relatifs à l'aménagement des parcs d'activités (mobilité, desserte, lieux de vie) et facilite la proximité de la formation avec les métiers. Il permet de développer un écosystème propice à l'innovation territoriale « en rapprochant le savoir des lieux productifs ».

III / L'INDUSTRIE D'AVENIR, DÉCARBONÉE ET CIRCULAIRE PEUT-ELLE CONSTITUER LE NOUVEAU RÉCIT DU TERRITOIRE, RENFORCER SON IDENTITÉ ?

« Cette transformation se fera en franchissant ensemble les étapes, en emmenant tout le monde. »

SYLVAIN ROBERT

Les transformations qui traversent le territoire sont le signe de changements profonds : de la restructuration économique autour de la décarbonation aux évolutions des attentes sociétales…

« Comment les dynamiques en cours vont-elles bénéficier à l'emploi local ? Comment limiter les risques d'éviction ? »

EMMANUELLE COSSE

Nous devons accompagner positivement ces changements vers un développement économique équilibré, capable de préserver les ressources territoriales et de soutenir l'emploi local et les fonctions productives de l'économie humano-centrée (services, soin, éducation…), décrites par Pierre Veltz. Pour cela, les risques d'une société à deux vitesses et d'éviction sociale et territoriale sont à anticiper et à limiter. Équilibrer les fonctions résidentielles et productives est essentiel pour développer à la fois l'hospitalité du territoire à l'industrie et améliorer les conditions de vie des travailleurs et des habitants, limiter les effets d'éviction, donner envie aux jeunes de rester ou de (re) venir habiter sur le territoire.

« Pour une renaissance industrielle en symbiose avec les ressources du territoire : humaines, physiques, eau, foncier, biosphère… »

PIERRE VELTZ

De nombreux leviers et axes d'action ont été identifiés au cours de ce cycle 2022-2023 pour répondre aux évolutions de la société, sur tous les fronts : ressources, aménagement, mobilité, éducation… Il faut les décliner dans les politiques territoriales, les coordonner pour limiter l'effet d'éparpillement et de morcellement, et les lier en un récit qui reste encore à construire, ensemble.

Ce nouveau récit de transformation positive du territoire ne pourra pas se faire, comme le souligne Frédéric Motte, sans l'appropriation citoyenne et sans apporter des réponses aux difficultés posées « par les fractures sociales et territoriales ».

CYCLE 2023-2024 DU CERCLE DE QUALITÉ

« TRAVAILLER AVEC LES TERRITOIRES VOISINS, LA PLACE DU TERRITOIRE DANS L'EUROPE DU NORD-OUEST »

Le thème retenu par les responsables du Pôle Métropolitain de l'Artois pour le nouveau cycle du Cercle de qualité est : « Travailler avec les territoires voisins, la place du territoire dans l'Europe du Nord-Ouest ». Il implique de comprendre le territoire dans ses interactions à une échelle élargie en termes de codépendances et d'interrelations stratégiques. Les travaux menés par le Cercle de qualité en 2022-2023, sous la direction scientifique de Pierre Veltz ont en effet souligné l'inscription géographique singulière du territoire dans l'Europe du Nord-Ouest et les grands flux économiques qui le traversent.

Le Cercle de qualité 2023-2024 prolongera les réflexions développées lors du cycle précédent en s'attachant aux enjeux de coopérations interterritoriales. Il explorera les relations que le PMA et les territoires voisins entretiennent aujourd'hui et celles qu'ils estiment souhaitables de développer à l'avenir, dans l'objectif de réussir ensemble, à une échelle pertinente et sous des formes à définir, la transition économique, écologique et sociale.

Le Cercle de qualité approfondira les réflexions dans les domaines estimés importants lors du cycle précédent (industrie d'avenir, circularité, formation, université, mobilité), en élargissant le champ géographique de la démarche. Il s'agira de rechercher les échelles de coopérations et de coordinations souhaitables pour répondre aux priorités territoriales qui seront retenues. Sans préjuger de la dynamique des travaux des experts et des rencontres avec les ingénieries et les acteurs des territoires voisins, six thématiques, très liées entre elles, sont envisagées : le développement économique, l'industrie circulaire & les flux de biens, la mobilité, l'habitat et l'attractivité résidentielle, les ressources, la biodiversité et la connexion des espaces naturels, la formation, les universités et la R&D, le rayonnement culturel et le tourisme.

Par ailleurs, le Cercle de qualité apportera son regard sur les grands projets d'investissement nationaux, régionaux et des collectivités territoriales, qui seront réalisés d'ici 2040, notamment l'ERBM et la rénovation des Cités minières, la Vallée de l'électromobilité, le Canal Seine-Nord et le Service Express Métropolitain.

POUR ALLER PLUS LOIN : SÉLECTION D'ÉTUDES, D'OUVRAGES ET DE QUELQUES RESSOURCES-CLÉS

OUVRAGES

VELTZ, Pierre, *Bifurcations : Réinventer la société industrielle par l'écologie*, Éditions de l'Aube, Paris, 2022.

VELTZ, Pierre, *L'économie désirable : sortir du monde thermofossile*, Éditions du Seuil, Paris 2021.

RICHA, Grégory , LEDOUX Emmanuelle, *Pivoter vers une industrie circulaire : construire un futur avec une nouvelle génération d'entreprises,* Dunod, Malakoff, 2022.

TALANDIER, Magali, *L'économie métropolitaine ordinaire. Invisible, oubliée, essentielle,* Les Cahiers du POPSU, Autrement, Paris, 2023.

LES ÉTUDES DE L'AGENCE D'URBANISME DE L'ARTOIS (AULA)

Le baromètre économique du PMA, 2022

Études de capacité, A21, A211 et RN47, 2020

Étude multipolaire, 2020

Zoom économie, les filières économiques, 2021

RESSOURCES & DONNÉES EN LIGNE

L'observatoire de l'artificialisation des sols, ministère de la transition écologique et de la Cohésion des Territoires, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, CÉRÉMA, IGN, INRAE [en ligne : *artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/*]

L'observatoire des territoires, ANCT [en ligne : *www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/*]

Territoires d'industrie, Data visualisation, Banque des Territoires [*en ligne : public.tableau.com/views/DataVizTerritoiresdIndustrie*]

© Iwan Baan